



Compilation des enjeux soumis dans le cadre de la consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder

Projet de construction d'un terminal portuaire de traverse au port de Gros-Cacouna pour assurer le lien fluvial entre Cacouna et Saint-Siméon sur le territoire de la municipalité de Cacouna par la Société des traversiers du Québec

3211-04-074

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

15 août 2025

LE PROJET

La Traverse actuelle reliant les villes de Rivière-du-Loup- et de Saint-Siméon constitue une infrastructure stratégique pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix. Elle opère d'avril à décembre. Le projet de nouveau traversier à Cacouna vise à offrir un service de transport maritime durant la période hivernale avec un nouveau navire adapté, soit le « NM Saaremaa I ». La relocalisation de la traverse permettrait également de réduire la quantité de dragage nécessaire pour assurer le bon déroulement des opérations. Les infrastructures à construire permettront de recevoir ce nouveau traversier et d'y donner accès par le biais d'une rampe d'embarquement/débarquement hydraulique. Pour y parvenir, le projet comprendra la construction d'installations au niveau maritime et terrestre, incluant la construction de bâtiments. Le projet sera érigé sur le site du port de Gros-Cacouna, plus précisément dans la portion nord-est du havre. La Société québécoise des infrastructures (SQI) se joint à la Société des traversiers du Québec (STQ) afin de développer le projet de construction et de réaménagement du port de Gros-Cacouna.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit qu'après avoir reçu la directive du ministre, l'initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l'évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, par le biais d'une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement dans laquelle s'insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 3 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s'exprimer sur les enjeux anticipés d'un projet, et ce, en amont de la réalisation de l'étude d'impact, permettant ainsi à l'initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d'impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'un mandat donné par le ministre. **Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l'étude d'impact, donc lors d'une phase ultérieure.**

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 2 juillet 2025 et s'est terminée le 31 juillet 2025. Au cours de cette période, 295 commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l'initiateur de projet. Il ne s'agit pas d'une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 19 juin 2025, l'étude d'impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d'atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S'il y a lieu, l'étude d'impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l'initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n'ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations

exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l'étude d'impact.

À des fins d'information, l'ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s'est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉIE)

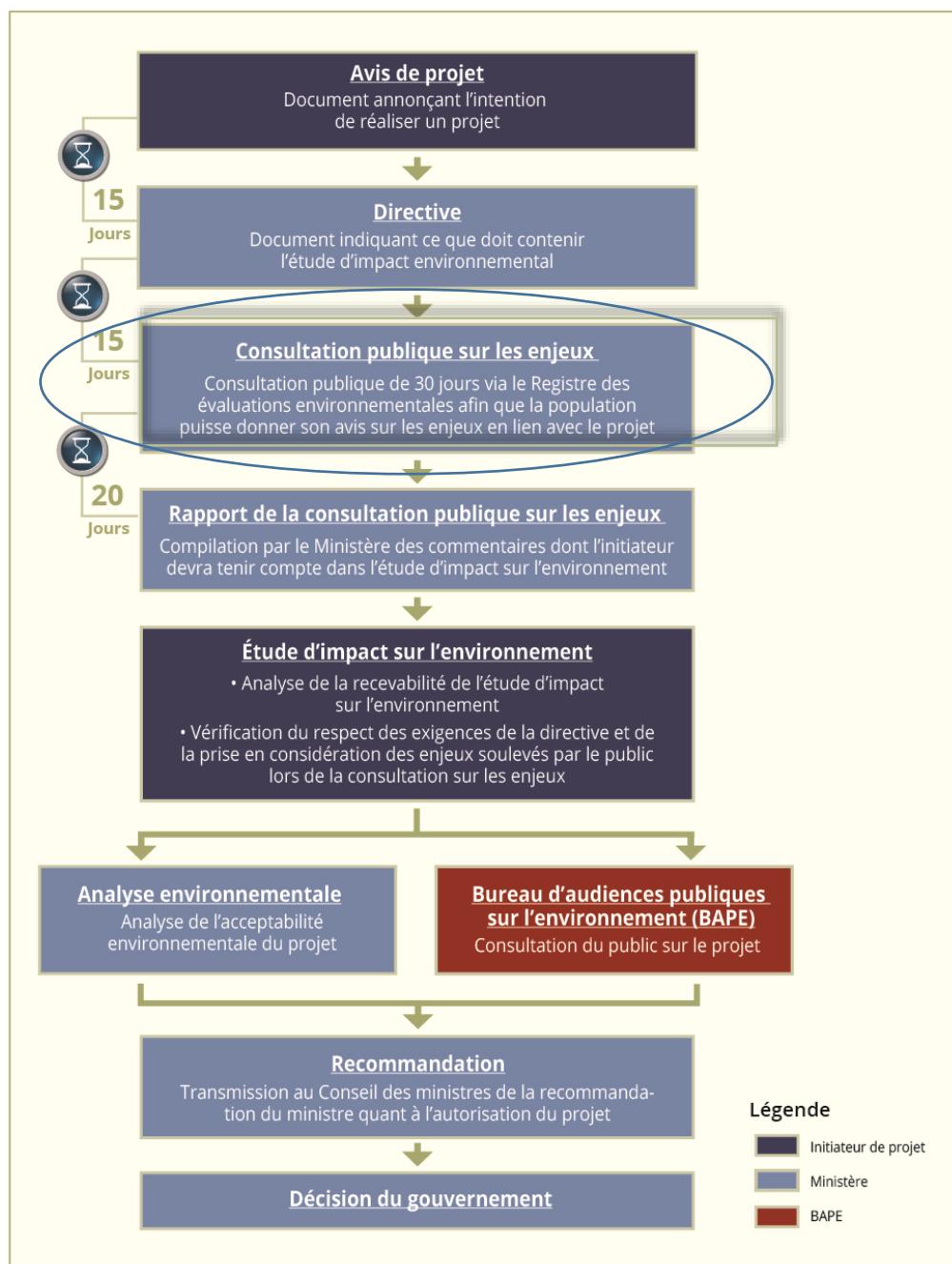


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

Enjeux	Observations
La protection du béluga	<ul style="list-style-type: none"> • L'état de la population de béluga dans le milieu d'insertion devra être bien documenté. • Éviter la perturbation du béluga et son habitat. • Évaluer l'impact du bruit sous-marin en lien avec le transport maritime. • Effectuer une analyse des effets cumulatifs en considérant l'ensemble des activités dans le secteur. • Évaluer le risque de collision lié à l'augmentation du trafic dû au fait que la traverse sera opérationnelle 365 jours par année et la distance plus importante. • Identifier les mesures de mise en place pour éviter les risques de collision. • Améliorer les connaissances scientifiques concernant le béluga.
Le maintien de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les impacts du projet sur la biodiversité. • Identifier les mesures de mitigation prévues pour éviter les impacts sur la biodiversité. • Considérer les orientations de la <i>Convention sur la diversité biologique</i> dont le Québec est signataire.
La conservation et la protection des ressources en eau de surface et souterraine	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'effet du projet sur la température de l'eau, le niveau d'oxygène, la remise en suspension de sédiments et sur les autres composantes qui peuvent affecter sa qualité. • Identifier les mesures de mitigation pour éviter la pollution de l'eau par la présence des voitures issues de la traverse.
Le maintien de la qualité de vie et du dynamisme économique à Rivière-du-Loup et à Cacouna	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact du déménagement de la traverse sur la qualité de vie des citoyens à Cacouna et à Rivière-du-Loup. • Évaluer l'impact socio-économique du déménagement de la traverse sur les commerçants et la population de Rivière-du-Loup et les mesures de mitigation potentielles. • Évaluer l'impact du projet sur l'utilisation du site d'observation des bélugas de Putep 't-awt à Gros-Cacouna •
Protection des droits ancestraux des communautés autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact du déménagement de la traverse sur les droits ancestraux des communautés autochtones des environs. • Effectuer les consultations nécessaires auprès des communautés concernées. •
La protection de la faune et son habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'impact du bruit en lien avec les travaux et le transport maritime sur la faune aquatique et l'avifaune. • Évaluer l'impact du projet sur les écosystèmes marins et terrestres. • Éviter les impacts sur la flore aquatique environnante. • Assurer la protection des aires protégées pour les oiseaux migrateurs. • Assurer le maintien des fonctions écologiques. • Assurer une compensation adéquate.

Enjeux	Observations
La protection des milieux humides et hydriques	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les mesures mises en place pour protéger les marais humides. Mieux encadrer l'implantation de nouveaux projets dans ces milieux sensibles. Assurer une compensation adéquate. Assurer l'intégration au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMH). Évaluer le risque de déversement et identifier les impacts potentiels.
Le maintien de la sécurité des usagers et des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les risques d'accident associés à ce type de terminal portuaire.
L'acceptabilité sociale du projet	<ul style="list-style-type: none"> Considérer l'opposition importante au projet dans l'analyse. Démontrer les mesures qui seront mises en place afin de maintenir la relation de confiance avec le milieu. Évaluer l'impact du projet sur l'utilisation du site d'observation des bélugas de Putep 't-awt à Gros-Cacouna. Expliquer le choix de l'achat du Saaremaa 1 en sachant que celui-ci ne peut pas accoster à Rivière-du-Loup. Détailler l'analyse d'opportunité ayant mené au choix de la relocalisation de la traverse comme option choisie. Expliquer pourquoi les travaux temporaires ne sont pas inclus dans l'étude d'impact. Expliquer et justifier les raisons pour lesquelles l'étude d'opportunité n'est pas publique. Présenter l'analyse qui démontre que le maintien du service à Rivière-du-Loup n'est pas possible. Démontrer que l'enjeu économique ne prime pas sur les enjeux sociaux et environnementaux.
La consultation et l'information du public	<ul style="list-style-type: none"> Les consultations n'ont pas permis à la ville de Rivière-du-Loup d'être adéquatement informée du projet et de faire valoir ses préoccupations. Consulter davantage les personnes impactées de Rivière-du-Loup.
La lutte contre les changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Considérer l'effet des changements climatiques dans l'analyse des impacts. La nouvelle traverse va générer plus de gaz à effet de serre (GES). Démontrer que les GES générés sont compatibles avec les objectifs de réduction des GES.
La protection du patrimoine bâti et archéologique	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'exemplarité en matière de protection du patrimoine maritime du secteur. Évaluer l'impact du déménagement de la traverse sur le patrimoine de Rivière-du-Loup et Cacouna.

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeux	Préoccupation	Reference
Citoyen		Montréal	L'impact sur la nature, les mammifères marins et l'écosystème	Inacceptable de ne pas tenir en priorité les bélugas: il s'agit d'une espèce encore en insécurité. Il est inacceptable de transformer un endroit qui leur sert de pouponnière. Quand les personnes engagées en politique vont enfin prendre TRÈS au sérieux la nature ?	
Citoyen		Alma	L'enjeu des bélugas est un enjeu extrêmement important et complexe il y'a une population résidente et l'espèce est déjà en voie de disparition. Cela fragiliserai encore plus l'espèce qui serait perturbé dans son habitat	Ma grande préoccupation est que les bélugas en particulier les bébés utilise cette zone en été comme une pouponnière Il faut se souvenir qu'en 2014 TC voulait construire un terminal pétrolier et que cela a été abandonné vu les preuves scientifiques	
Citoyen		Saint-Jean-Port-Joli	Les bélugas en voix d'extinction. Il devrait être le sujet 1. La priorité pour toute décision prise	Le traversier s'éloigne de chez moi	
Citoyen		Laval	La survie des bélugas est une cause majeure pour ce projet qui n'a aucun intérêt pour la protection de notre planète. Il est plus important de protéger une espèce que de participer à un enjeu financier qui ne servira qu'à précipiter la fin de l'humanité.	Mes préoccupations particulières se concentrent sur la protection des habitants de notre planète et de la survie de la biodiversité. L'humain devenu addict de l'argent et du pouvoir n'a pas aucune crédibilité en tant que responsable de la vie sur Terre.	David SuzukiHubert ReevesMarcel GomesAurelien BarreauAl GorePaul WatsonPierre Rabhi
Citoyen		Laval	La survie des bélugas est une cause majeure pour ce projet qui n'a aucun intérêt pour la protection de notre planète. Il est plus important de protéger une espèce que de participer à un enjeu financier qui ne servira qu'à précipiter la fin de l'humanité.	Mes préoccupations particulières se concentrent sur la protection des habitants de notre planète et de la survie de la biodiversité. L'humain devenu addict de l'argent et du pouvoir n'a pas aucune crédibilité en tant que responsable de la vie sur Terre.	David SuzukiHubert ReevesMarcel GomesAurelien BarreauAl GorePaul WatsonPierre Rabhi
Citoyen		Gatineau	Aires des bélugas et caribou qui vont en souffrir. Je suis contre ce projet de dégradation de l'environnement.	L'impact sur le territoire et la dégradation de l'écosystème pour des intérêts partisans.	Lisez arnes naess.
Citoyen		Saint-Lucien	La protection d'un des sites privilégiés par les bélugas, Même si c'est hors-jeu du parc marin.	Ce projet met en danger une biodiversité déjà fragile. Les efforts de conservation du Parc Marin commencent à porter fruit ; ce n'est pas le temps de les saboter.	
Citoyen		Saguenay	En tant que citoyenne, je suis entièrement contre ce projet insensé ! Vous n'avez pas le droit de mettre le béluga en danger plus qu'il ne l'est présentement. Vous savez très bien que c'est le lieu de prédilection de cette espèce pour la reproduction et comme étant aussi leur pouponnière. Vous faites toujours passer les projets avant la protection de la nature et on doit faire l'inverse... Faites votre projet ailleurs et arrêter de détruire la nature !!!	Vous allez détruire l'aire naturelle du béluga et il est déjà sur la voie de la disparition !!! C'est un scandale !!!	

Citoyen		Québec	Bélugas, oiseaux et site autochtone.	Peu de transparence de la part du gouvernement.Je m'inquiète pour la faune menacée dans ce sanctuaire pour bélugas et cette aire de fréquentation intense de la faune aînée. C'est aussi un lieu de patrimoine autochtone, qui risque de perdre son attrait avec trop de développement.	
Citoyen		Saint-Valérien	J'aimerais mieux connaître les liens avec le milieu de vie des bélugas et le trajet du port de Gros Cacouna. Ce n'est pas assez bien expliqué ou compris j'aimerais avoir plus de précision? Est-ce que la communauté autochtone a été consulté sur le projet de port à gros Cacouna ? Pas le conseil de bande mais les gens de la communauté si oui comment et combien de fois? Si non quand le ferez vous ?	Je suis très préoccupé par les bruits et l'impact de ces derniers sur les bélugas. Nous ne sommes pas assez bien renseigner sur les impacts de ces bruit.	
Citoyen		Saint-Valérien	Enjeu relié au mode de vie des bélugas et à leur reproductionEnjeu relié à la survie de l'espèce et des autres mammifères marins	Par qui sont faites les études?Est-ce que les études seront vraiment prises en considération?	
Citoyen		Tadoussac	Je ne vois pas l'avantage économique de ce changement. Cela ressemble à un scénario où l'on « dérobe Pierre pour sauver Paul ». La science doit être prise au sérieux et placée au-dessus de tout. Il me semble que les Québécois ont été très clairs sur les projets qui ont un impact sur l'environnement. Le gouvernement doit se souvenir de GNL.	Je suis très préoccupé par les changements que nous observons déjà dans notre rivière : hausse des températures, diminution de l'oxygène, qui auront sans aucun doute un impact sur notre population de bélugas, ainsi que sur d'autres poissons et baleines. La zone abritée où ces bélugas amènent leurs petits et parcourent leurs corridors de migration connus doit être protégée de l'augmentation du trafic maritime.	
Citoyen		Montréal	Je suis en opposition au projet insensés d'implanter un Terminal portuaire de traverse au port de Gros-Cacouna au coeur de l'habitat essentiel du béluga. Les scientifiques identifient cette zone comme cruciale pour la mise bas, le rétablissement des femelles et l'élevage des jeunes bélugas. peut-on pour une fois poser les bons gestes pour la nature.	Le gouvernement tente d'imposer ce choix en refusant de dévoiler les études qui supposément ne reposent que sur un argumentaire économique.	
Citoyen		Saint-Anaclet-de-Lessard	La présence d'une pouponnière de bélugas à été à maintes reprises démontrée dans le secteur	Le ministère / la société / l'industrie font-ils exprès de causer l'extinction d'une autre espèce de plus en proposant encore une fois un projet dans une zone écologiquement sensible alors que la traverse est mieux là où elle est présentement ?	https://www.ledevoir.com/environnement/896101/nouveau-terminal-traversier-cacouna-2030

Citoyen		Saint-Jean-sur-Richelieu	<p>Il faut considérer ce territoire comme un sanctuaire du beluga et identifiè le terminal portuaire comme une menace à la survie des bélugas. Nous nous sommes déjà prononcés sur cet enjeu et avions eu gain de cause et il avait été établi de refuser définitivement un tel projet ou un similaire. Pas besoin de nous sortir la carte de l'urgence économique et la sécurité nationale à cause du président Trump pour nous imposer un tel projet qui menace la survie d'une espèce et détruit un écosystème fragile.</p>	<p>Énoncées plus haut de plus il faudrait s'éloigner de la filière de carburant fossile et pourtant c'est encore ce que vous proposer.</p>	<p>Veuillez consulter toute la documentation déjà mis en lumière lors de la dernière tentative d'un projet similaire proposé tel que le dragage, risques de pollution, les fuites de gaz, les accidents et les effets sur la qualité de l'eau. Ainsi que les effets négatifs de la construction et d'exploitation du port sur le milieu naturel unique qui maintient la survie des bélugas en perturbant leur habitat, leur migration et leur reproduction.</p>
Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>Protéger l'écosystème de la faune marine Éviter des coûts d'infrastructures sur de court terme Affecter l'efficacité du transport entre les 2 rives</p>	<p>Je crois fortement qu'on doit avoir une conscience environnementale et protéger cette pouponnière à bélugas .Nous sommes privilégiés d'avoir cette richesse ici. Soyons en reconnaissants et remercions la planète de nous avoir livré ça ici..C'est un attrait touristique indéniable qui prend de plus en plus d'importance avec les années Au lieu d'y nuire travaillons tous ensemble à le valoriser</p>	

Citoyen		Rimouski	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>)Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverseAnalyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de CacounaLe projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisationInquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du bélugaLe mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentielsPerturbation des habitats aquatiques durant la construction.Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p> <p>3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Rimouski	Je suis très préoccupée par la protection des bélugas et des lieux qu'ils fréquentent.	Au nord de l'île verte, c'est un lieu crucial pour la mise bas des bélugas.	
Citoyen		Orford	La responsabilité en tant que citoyen et décideur pour l'avenir d'une espèce en danger. C'est absolument maintenant qu'il faut agir. Leur précieuse survie dépend de nos décisions. L'équilibre de notre fleuve à besoin des bélugas. Les enfants du futur ont droit aussi de rencontrer le béluga. La vie d'une espèce est plus importante que le profit. Pour vos enfants et petits enfants ne devenez pas un impact majeur dans la disparition d'un si beau mammifère.	L'espèce est menacée. Les bébés et petits bélugas sont vulnérables. Cet espace est essentiel pour la reproduction et l'alimentation du béluga.Les activités de dragage, de construction de quais et de forage, ainsi que le trafic maritime accru, pourraient perturber les bélugas, affecter leur alimentation et leur reproduction.	<p>https://gremm.org/https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/mpo-dfo/Fs97-6-3141-fra.pdf</p> <p>https://baleine.sendirect.org/les-bélugas-du-saint-laurent-sont-en-declin/</p>

Citoyen		Montréal	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation</p>	<p>QUESTION 2) Quelles sont vos préoccupations p à l'égard du projet? (maximum 1 500 caractères)2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 3) Références à suggérer à l'initiateur de projet : (maximum 1 500 caractères) 1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW</p>	
Citoyen		Cacouna	Destruction de la pouponnière d'une espèce menacée	Destruction de la pouponnière d'une espèce menacée	

Citoyen		Laval	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Beloeil	L'impact environnemental	Lieu de reproduction des bélugas. Espèce menacée.	

Citoyen		Québec	URGENT : les québécois et québécoises se souvient des impacts sur la population de bélugas, un animal à statut d'espèce EN VOIE DE DISPARITION. Cela nous inquiète d'autant plus fortement qu'il n'est pas question du statut d'espèce en voie de disparition dans le rapport, ce qui, déjà, ne met pas du tout en confiance. Le site est utilisé pour la reproduction des bélugas, donc encore plus sensible. SVP SVP il ne faut pas occulter les données sur la population de bélugas. Intégrez les recommandations du Programme de rétablissement de la population de bélugas dans l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.	Le projet est au coeur d'une zone où les bélugas mettent bas et se reproduisent ! Nous souhaitons ardemment qu'une analyse comparative soit effectuée - et PRISE EN COMPTE DANS LES DÉCISIONS FINALES - par rapport à un maintient à Rivière du Loup vs un déplacement à Cacouna. C'est un occasion de prouver à la population du Québec que les espèces en voie de disparition sont protégées. Ce n'est pas rien! En voie de disparition.... et ce sera de votre faute si l'espèce disparaît. Nous aimons cette espèce et n'avons pas terminé d'en apprendre sur elle. Les gens sont ÉPUISÉS que des intérêts financiers finissent par gagner sur la nature. On n'en peut plus!	Les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse SVP. Programme de rétablissement de la population de bélugas dans l'estuaire du Saint-Laurent ! Avis scientifique sur les impacts des levées géotechniques au port de Cacouna sur les bélugas du St-Laurent, préparé par Robert Michaud, dir scientifique du GREMM, mai 2014
Citoyen		Lac-Mégantic	Le fait que le secteur est crucial pour la survie du béluga.	Le port met en péril une espèce en voie d'extinction le secteur est une ère de reproduction de mise bas et de repos pour les bélugas déjà en difficulté.	

Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact</p> <p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p> <p>1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.?</p> <p>Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.?</p> <p>Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).</p> <p>1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.?</p> <p>Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>D'un point de vue personnel, je m'inquiète pour le transport jusqu'à Rivière-du-Loup. Y aura-t-il une navette ou faudra-t-il payer un taxi??.</p> <p>Préoccupations particulières liées au projet</p> <p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.</p> <p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire".</p> <p>On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".?</p> <p>Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.?</p> <p>Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p> <p>2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.?</p> <p>Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.?</p> <p>Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Sacré-Coeur	<p>Allez dans le sens de la vie. Cessez d'arracher les territoires nécessaires à la survie de toutes les espèces vivantes dont la nôtre.</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>Vous êtes déjà informés et incapables d'entretenir, moderniser et bonifier les infrastructures déjà en place et vous en voulez encore!</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>Toutes les études du gouvernement sont claires. Cessez de tenter de noyer le poisson, de grâce.</p>
Citoyen		Rimouski	<p>Que le déplacement du traversier metterait en jeu les belugas, une espèce en voie de disparition. En effet, entre RDL et Trois-Pistoles se trouvent leur lieu de procréation.</p>	<p>Il m'apparaît qu'il manque une réelle analyse environnementale de la situation pour prendre une décision éclairée, que largement n'est en ce moment qu'économique seulement. Et ma plus grande préoccupation est la survie des belugas.</p>	

Citoyen		Rimouski	<p>Est-ce que l'impact sur les bélugas a été pris en compte? Les bélugas doivent être protégés, ils ont le statut d'espèce en voie de disparition. Le projet de la traverse à Cacouna serait situé au cœur d'une zone de mise bas, d'alimentation et de repos des bélugas. La traverse de Rivière-du-Loup qui existe depuis plus de 116 ans, a toujours été nuisible aux bélugas et à plusieurs autres espèces marines mais essentielle pour le commerce et les échanges avec la côte Nord. Je le comprends... Les espèces marines avec beaucoup de résilience se sont accoutumées bien que mal et leurs populations a beaucoup diminuées. Le dragage aussi, très nuisible, se fait déjà, chaque année à Rivière-du-Loup. Il est autorisé pour encore 7 ans par le gouvernement à RDL. Il faudra aussi draguer à Cacouna. Les dommages sont déjà faits à RDL, à mon avis il est mieux que la traverse reste là. Quels sont les impacts environnementaux d'un déménagement? Je déplore le manque de transparence du gouvernement du Québec dans ce dossier. Est-ce qu'il y a eu des études sur les aspects environnementaux de ce déménagement? Et si oui, il faut les dévoiler. Même en cherchant on ne les trouve pas...</p>	<p>Le manque de transparence face à cette localisation, une décision gouvernementale faite seulement sur des considérations politiques et économiques. Ça va compromettre la survie et le rétablissement de la population des bélugas. Je suis très inquiète et préoccupée face à ce projet.</p>	
Citoyen		Montréal	<p>L'état du Saint-Laurent, de sa biodiversité, de son taux faiblissant d'oxygène et des populations d'espèces animales et végétales qui y vivent, en particulier le béluga et le poisson dont il se nourrit.</p>	<p>Le projet compromet la survie du béluga, espèce déjà comprise par la chasse abusive de la fin du 20ème siècle et maintenant, le trafic maritime croissant et le réchauffement climatique du 21 ème siècle. Le béluga a besoin d'un climat sonore marin naturel pour pouvoir communiquer. Lorsque le bruit dans son habitat augmente, les mères ne peuvent plus communiquer avec leurs veaux et ceux-ci risquent de s'égarer.</p>	<p>https://www.nationalgeographic.fr/animaux/canada-les-belugas-du-saint-laurent-sont-en-voie-de-disparition https://balanceesendirect.org/pere-le-refuge-acoustique-du-saguenay-cest-risquer-des-impacts-irreparables-pour-les-belugas/#:~:text=Partout%20dans%20l'habitat%20du,'inqui%C3%A8te%20d%20l'influence%20du%20projet%20de%20la%20traverse%20de%20Cacouna%20sur%20les%20b%C3%A9lugas%20et%20sur%20la%20biodiversit%C3%A9%20du%20fleuve%20Saint-Laurent%20et%20sur%20les%20populations%20d%20esp%C3%A8ces%20animales%20et%20v%C3%A9g%C3%A9tales%20qui%20y%20vivent,%20en%20particulier%20le%20b%C3%A9luga%20et%20le%20poisson%20dont%20il%20se%20nourrit.</p>

Citoyen		Rimouski	Il y a déjà une traverse à RDL pourquoi débourser des fonds nouveaux pour quelque chose qui existe déjà. Surtout pour le tort que cela causerait des répercussions sur l'environnement et sur les bélugas.		
Citoyen		Saint-Siméon	N'est-ce pas illogique de vouloir faire ce projet dans une aire de mise bas du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) espèce en voie de disparition?	Ma préoccupation première se situe au niveau politique, alors que les personnes en charge de gérer l'état de manière intelligente pour un maximum de bien être à long terme de la population habitant le territoire, semble avoir une vision affairiste, à court terme. Je n'arrive pas à comprendre comment un tel projet peu faire du sens en 2025, en plein cœur d'un milieu de vie clairement démontrer essentiel pour une espèce en voie de disparition.	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>

Citoyen		Caplan	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	--------	---	---

Citoyen		Québec	<p>Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact</p> <p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). • Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. 1.2 Comparatif entre les options de traverse • Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. • Evaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. • Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna • Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas: zone de mise bas, d'alimentation et de repos. • Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique. 	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. 2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga • Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". • Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. • Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population. 2.3 Impacts écologiques potentiels • Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. • Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. • Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)</p> <p>Québec, le 16 mai 2014.</p> <p>htt</p>
Citoyen		Dégelis	Le port devrait demeurer à Rivière -du -Loup. Pour le respect de la faune	Le projet va tuer les bélugas. Ça c'est certain. De plus Cacouna un village paisible va devenir un endroit plein de traffic et de dérangement pour la population. À Rivière du Loup l'endroit est parfait. Encore une fois, les décisions se prennent au détriment du bon sens	aucun
Citoyen		Dégelis	Ce site devrait rester protégé.		

Citoyen		L'Isle-Verte	Il me semble que la mention des belugas est tres peu présente alors qy'il s'agit d'un animal en.voir de disparition et que l'ebdroit ciblé pour le projet eat nevralgique à sa reproduction.En effet, le port de Gros-Cacouna se situerait au coeur de l'habitat essentiel du béluga. Les scientifiques identifient cette zone comme cruciale pour la mise bas, le rétablissement des femelles et l'élevage des jeunes bélugas.... Il faudrait obtenir plus d'information à ce sujet. Plus de transparence	Je crains que le projet ne viennent sonner la fin de la population de béluga dans la région. Il s'agit d'un projet qui me parait aller à l'encontre de l'adaptation qui doit être menée contre les changements climatiques, pour la survie de l'humanité et de la vie telle qu'elle est. .	
Citoyen		L'Isle-Verte	Il me semble que la mention des belugas est tres peu présente alors qy'il s'agit d'un animal en.voir de disparition et que l'ebdroit ciblé pour le projet eat nevralgique à sa reproduction.En effet, le port de Gros-Cacouna se situerait au coeur de l'habitat essentiel du béluga. Les scientifiques identifient cette zone comme cruciale pour la mise bas, le rétablissement des femelles et l'élevage des jeunes bélugas.... Il faudrait obtenir plus d'information à ce sujet. Plus de transparence	Je crains que le projet ne viennent sonner la fin de la population de béluga dans la région. Il s'agit d'un projet qui me parait aller à l'encontre de l'adaptation qui doit être menée contre les changements climatiques, pour la survie de l'humanité et de la vie telle qu'elle est. .	
Citoyen		Bonaventure	Le site choisi est largement reconnu comme critique pour la reproduction du béluga. Ya pas que les pipelines qui peuvent l'affecter. Tout trafic maritime lui est potentiellement préjudiciable.	Qu'est qu'on ne comprend pas pour - encore - mettre un projet industriel dans l'habitat essentiel du béluga? Est-ce qu'on va les mettre en pouponnière comme les caribous quand on va atteindre un seuil critique pour l'extinction? Ça a l'air de quoi un enclos pour béluga? Ça coûte combien à construire et à entretenir par la suite? Est-ce que les soi-disant retombées économiques du projet proposé vont suffire à couvrir les coûts du maintien en vie de l'espèce?	Vous les avez. Consultez les scientifiques de votre ministère.

Citoyen		Montréal	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	----------	--	---	---

Citoyen		Saint-Pacôme	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>QUESTION 2) Quelles sont vos préoccupations particulières à l'égard du projet? (maximum 1 500 caractères)2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Saint-Valérien	<p>La pouponnière des bélugas est beaucoup plus importante à préserver pour l'avenir de notre espèce que les couts à court terme.</p>	<p>De voir s'amenuiser une population de mammifères marins super importante dans l'écosystème du fleuve et de payer le prix de cette diminution de population dans les décennies à venir (mes enfants en subiront les conséquences). Comment faire pour que les décideurs voient à long terme sur des décennies/siècles l'importance de préserver la biodiversité !?</p>	

Citoyen		Laval	La protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>), espèce en voie de disparition, et de son habitat devraient être pris en compte.	Des potentiels impacts écologiques importants sont à prévoir, ce qui est une préoccupation majeure à l'égard de ce projet.	1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf
Citoyen		Montréal	Certains enjeux devraient être ajoutés ou davantage mis en évidence dans l'étude d'impact.1. Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>)Le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent est désigné espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (Québec) et la Loi sur les espèces en péril (Canada). L'étude d'impact devrait donc intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de cette population, notamment en ce qui concerne la protection de ses habitats critiques.2. Comparatif entre les options de traverseUne analyse comparative étayée entre le maintien de la traverse à Rivière-du-Loup et sa relocalisation à Cacouna est essentielle. Cette comparaison devrait prendre en compte les impacts respectifs sur le béluga, incluant l'évaluation des usages maritimes des deux ports pour estimer les effets cumulatifs. Il serait également pertinent d'examiner l'hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle, en place depuis plus de 100 ans.3. Sensibilité du site de CacounaLe site envisagé se trouve au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas, incluant des zones de mise bas, d'alimentation et de repos. L'étude devrait s'appuyer sur les conclusions des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) portant sur ce secteur afin d'enrichir l'analyse historique et scientifique.	Le projet soulève plusieurs préoccupations majeures qui méritent une attention accrue.1. Manque de transparence et justification du choix de relocalisationLa décision de relocaliser la traverse à Cacouna semble guidée principalement par des considérations politiques et économiques, sans que les études justificatives ne soient rendues publiques. Cette absence de transparence nourrit des inquiétudes quant à la rigueur de l'analyse ayant mené à ce choix.2. Prise en compte insuffisante de la situation du bélugaLe traitement du béluga dans l'avis de projet est très limité : il n'est mentionné que trois fois en quatorze pages, et qualifié de façon réductrice de "précaire", alors qu'il s'agit officiellement d'une espèce en voie de disparition. Cette minimisation est d'autant plus préoccupante que le printemps, période ciblée pour le début des travaux, est critique pour les femelles gestantes, qui fréquentent intensément le secteur de Cacouna. La présence quotidienne d'un traversier pourrait sérieusement compromettre la survie et le rétablissement de la population.3. Impacts écologiques potentielsLe projet risque de perturber les habitats aquatiques lors des travaux de construction. De plus, le bruit et les vibrations associés aux activités maritimes peuvent affecter le comportement et la santé des mammifères marins. Une évaluation cumulative des effets sur l'ensemble du cycle de vie du béluga est donc essentielle.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf 3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 . https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../1260508.pdf

Citoyen		Rimouski	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	----------	---	--

Citoyen		Saguenay	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Sutton	Enjeux de menace de la population du belugas. Cet endroit est un lieu de mise bas et de pouponnière du belugas du st Laurent	Diminution de la population du belugas . Grande menace pour leur geolocalisation Espèce menacé	

Citoyen		Shawinigan	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		Pohénégamook	<p>Ce projet emmènera l'extinction ou la diminution massive de cette espèce.Cet animal est en péril, et installer la traverse là où se situe le principal lieu de naissance mettra leurs vies en périlCette nouvelle installation va servir qu'à remplir vos poches encore plus sans vous soucier de ces pauvres êtres vivants qui n'ont jamais rien demandé</p>	<p>Ce qui m'inquiète beaucoup sur le projet, c'est que l'habitat où la mise à bas et lieu d'alimentation des bélugas soit complètement anéanti. Malheureusement, ce projet aidera à l'extinction de cette espèce. Une espèce de plus à ajouter au espèce tuer par l'homme.Protégeons notre beau bas St-Laurent, ainsi que ses espèces!Moi j'aime beaucoup les animaux, et voir des animaux en voie de disparition/extinction me rend tellement triste.</p>	<p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p>
Citoyen		Québec	Oui, il faut absolument tenir compte des bélugas.	Je crains que le projet perturbe la population des bélugas et nuisent à leur reproduction.	

Citoyen		Saint-Valérien	<p>- Le béluga a le Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).- Ce Statut vient avec la Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.- Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.- Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.- Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans)- Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos- Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Manque de transparence et justification du choix de relocation :? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.Impacts écologiques potentielsPerturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliothèque/41260508.pdf</p>
Citoyen		Cap-Saint-Ignace	<p>La protection des bélugas est un enjeu essentiel. Il est menacé de disparition, c'est reconnu autant au Québec qu'au Canada. Je m'attends à ce qu'on les protège. Le projet se situe à l'endroit même où les scientifiques s'entendent pour dire que c'est un lieu crucial à la survie de l'espèce. Je trouve que c'est vraiment peu mentionné.</p>	<p>Les effets du projet sur l'écologie dans cette zone. Depuis des années, je lis que la zone est importante pour les bélugas: ils y donnent naissance à leurs bébés, il y vivent, il se nourrissent là. Les chercheurs le relèvent depuis au moins 100 ans! Les préoccupations économiques ne sont pas suffisantes pour accepter la disparition d'une espèce animale.</p>	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html?fbclid=IwY2xjawLj9FNleHRuA2FlbQlxMQABHpleGcEb1e8agp7bbsue2P7SWdEgObVQoDL2U-PLX0i2qvN04tES_maWb9g_aem_EYcWibl3BMT2sOnv-t-tP

Citoyen		Québec	La protection du béluga, espèce en voie de disparition	Prise en compte insuffisante du statut de béluga Impact biologiques essentiels. Perturbation des habitats aquatiques.	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html
Citoyen		Rivière-du-Loup	L'impact sur les bélugas	L'impact sur les bélugas	
Citoyen		Rimouski	Je suis d'avis que l'enjeu des répercussions sur le béluga devrait être davantage pris en compte. Il devrait reposer sur une pluralité d'études scientifiques plutôt que sur l'avis d'un scientifique vedette..	Le fait que la traverse sera plus fréquente et plus longue (et potentiellement à l'année) que celle de Rivière du Loup m'inquiète pour les répercussions sur les mammifères marins. Je suis aussi inquiète du manque de transparence du gouvernement sur à l'égard des études qui justifient ce projet.	
Citoyen		Montréal	Ce projet prévoit s'implanter sur un site où une grande densité de bélugas vivent , se reproduisent, élèvent leurs petits et de nourrissent . Considérant que cet espèce est en voie de disparition selon les gouvernements provincial et fédéral , un tel projet est inquiétant pour les bélugas.	Une préoccupation importante face à ce projet est l'impact environnemental qu'il aura sur le Saint-Laurent . La navigation accrue dans cette zone aura un impact sur plusieurs espèces marines, spécialement le béluga qui s'y trouve . Le manque de transparence du projet est aussi inquiétant : pourquoi à cette endroit ? Quelles sont les études qui justifient ce choix ? A part pour des raisons économiques et politiques , a-t-on évaluer d'autres options de traversés ?	https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliothèque/41260508.pdfhttps://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mopo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdfhttps://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html

Citoyen		Baie-Comeau	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Québec	Je l'on arrête d'investir dans les énergies fossiles, que l'on investisse à fond dans le vélo, le train, les bus électriques. Arrêtons de détruire la seule planète connue ou la vie humaine est réellement possible et arrêtons de vouloir consommer, détruire, polluer, produire toujours plus pour en jeter toujours plus.	Destruction de la vie marine, destruction des territoires des premières nations, augmentation des surfaces de béton et de goudron, destruction des forêts.....	
Citoyen		Montréal	Vous devriez abolir le projet parce que c'est un lieu où les bélugas vont donner naissance.	Que les bélugas meurent puisqu'ils sont en voie d'extinction.	
Citoyen		Mont-Carmel		La protection des bélugas.La justification d'un projet comme celui-ci ... au niveau des impacts environnementaux qui était mis en lumière à rivière du loup seront les mêmes à cacouna concernant dragage. Le fait de déménager le port nécessitera quand même du dragage. Pourquoi bâtir de nouveaux installations et de créer plus de pollution que de rénover ce qui existe déjà.	

Citoyen		Mascouche	Le fait que ce site semble un endroit privilégié pour la reproduction et la convalescence des bélugas.	La taille de la population des bélugas est en chute et cette nouvelle perturbation ne peut qu'aggraver la situation.	
Citoyen		Montréal	Ne pas prendre en considération seulement les questions économiques + le port de rivière du loup existe déjà. Pourquoi détruire un autre environnement et nuire à la faune,	L'habitat naturel des bélugas, la destruction des milieux naturels.	
Citoyen		Saint-Jean-Port-Joli	Personne ne semble être en faveur de ce projet, à part les gens qui ont pris la décision de l'initier. Les commerçants au port de Rivières-du-loup vont perdre de grande retombées économiques. Les écologistes sont clairement contre également puisque Cacouna est une pouponnière pour les bélugas.	La destruction de l'habitat des bélugas. Le bruit des bateaux les affectent énormément.	
Citoyen		Rivière-du-Loup	Protéger à tout pris la pouponnière à béluga située à Cacouna. Une espèce en voie d'extinction !!!	Déplacer le traversier va augmenter le taux de décès des bébés béluga. Le dragage à proximité va diminuer la naissance et le taux de survie de ceux-ci. Le bruit des bateaux ainsi que le risque de collisions est multiplié par les fréquents passages du traversier.	

Citoyen		Montréal	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	----------	---	---	---

Citoyen		Saint-Siméon	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>)• Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).• Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse• Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.• Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.• Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna• Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.• Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Préoccupations particulières liées au projet2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation• Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga• Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".• Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.• Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels• Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.• Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.• Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/%0Abeluga-2024.html%0A2.%20https://publications.gc.ca/collections/%20collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-%0Afra.pdf%0A3.%20AVIS%20SCIENTIFIQUE%20SUR%20LES%20IMPACTS%20DES%20LEV%C3%89S%20G%C3%89OTEC%20HNIQUES%20AU%20PORT%20DE%20CACOUNA%20SUR%20LES%20B%C3%89LUGAS%20DU%20SAINT-LAURENT%20Avis%20pr%C3%A9par%C3%A9%20par%20Robert%20Michaud,%20M.Sc.,%20directeur%20scientifique%20Groupe%20de%20de</p>
---------	--	--------------	---	---	--

Citoyen		Montréal	<p>Les impacts de dragage sur la faune et la flore sous-marine. Perturbations potentielles sur les populations de poissons, particulièrement. Les impacts des bruits des machineries sur les mammifères marins, particulièrement le béluga et le phoque. Les risques de ces impacts sur les sites de mise bas et d'alimentation des mammifères marins, particulièrement les bélugas. Les risques de collision entre le traversier et les mammifères marins dans son futur parcours, à partir de Cacouna. Particulièrement en période de mise bas et des premières semaines / mois de vie des veaux (bélugas) et des bleuets, l'année suivante. De manière générale, une meilleure prise en compte de la richesse de ce territoire naturel et une attention au moins aussi grande à cette valeur qu'à celles des activités économiques humaines.</p>	<p>La survie des bélugas. Le maintien de la biodiversité, de la faune et de la flore sous-marine, mais aussi terrestre. Particulièrement les oiseaux et les chauves-souris. Les conséquences désastreuses et irréversibles qui pourraient perturber fortement ces milieux fragiles, à court, moyen et long terme.</p>	
---------	--	----------	---	---	--

Citoyen		Laval	<p>Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact</p> <p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p> <p>1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. ? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. ? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).</p> <p>1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. ? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.</p> <p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. ? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p> <p>2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. ? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. ? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Sainte-Anne-de-Sorel	<p>La zone ciblée est un espace préivilégié par les belugas. La protection de l'espèce, de sa sécurité, les nouvelles naissances et leur habitat naturel doivent demeurer. Aucune compensation monétaire ne devrait être prise en compte pour la destruction de cet habitat.</p>	<p>La protection des berges et des rives</p> <p>La pollution par les opérations de transport</p> <p>Le bruit sous-marin qui perturbe les mammifères marins</p> <p>Les collisions avec les bélugas qui est une espèce à protéger</p>	<p>Plan d'action pour réduire l'impact du bruit sur le béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) et les autres mammifères marins en péril de l'estuaire du Saint-Laurent, 2020</p> <p>Loi sur les espèces en péril. (provient du gouvernement du Canada)</p>

Citoyen		Lévis	La préservation des bélugas	La préservation de l'air de mise bas et de récupération des femelles bélugas (espèce en déclin) et L'environnement, les impacts environnementaux.	
Citoyen		Crabtree	L'importance de la zone visée pour les bélugas .Site hautement fréquentée par la baleine. Statut d'espèce menacée du béluga. Cette espèce menacée devrait être protégée et non voir son habitat et sa zone de mise bas saccagée.	Dévastation d'un lieu important pour le béluga. Nuisance à l'espèce marine menacée. Pollution de l'eau par des débris de construction et par la suite pollution par le bruit et le va et vient des bateaux.	GREMM.orghttps://mfp.gouv.qc.ca/jeunesse/beluga-portrait-espece-en-danger/ https://balein esendirect.org/a-la-rencontre-des-belugas-de-cacouna/
Citoyen		Varennes	Le danger pour les Belugas	Le Béluga, en voix d'extinctions, ne sont mis en danger par ce projet. Les études sur le sujet ne sont pas pris en compte.	
Citoyen		Varennes	Le danger pour les Belugas	Le Béluga, en voix d'extinctions, ne sont mis en danger par ce projet. Les études sur le sujet ne sont pas pris en compte.	
Citoyen		Kamouraska	Oui ce serait très important d'intégrer les anciens BAPE (1982, 1998, 2014) Je ne comprends pas que notre gouvernement tienne uniquement compte de l'économie au lieu du Vivant	Aucun égard pour le Vivant pourquoi faut-il toujours que les décisions des dirigeants politiques soient guidées par l'économie alors que la population est prête à se serrer la ceinture pour que nos suivants puissent Vivre avec le Vivant !!!!!!!!	Vous avez des scientifiques à votre emploi, non????

Citoyen		Godbout	La conservation des milieux naturels des bélugas qui habitent une partie , toute petite partie du fleuve Saint-Laurent ET aller jouer au maître de faire de l'argent, toujours l'argent	Ce qui m'inquiète c'est tous les malheurs écologiques que la CAQ va laisser derrière elle ... lorsque les citoyens du Québec vont reprendre leur pouvoir de conservation de leurs territoires ... après avoir réparé tous les dégâts que la CAQ va laisser derrière elle	Références bibliographiques ?Toutes les sources, données, avis qui ont envoyées au gouvernement " pour refuser " la destruction des écosystèmes du territoire du Québec, incluant la pouponnière des bélugas. Donc, les pétitions que le gouvernement a reçu contre les projets destructeurs de la CAQ durant leurs deux mandats Et les avis du BAPE qui n'ont pas été pris en compteEt les archives des journaux "sérieux" portant sur les activités "intrusives" dans les milieux écologiques du Québec
Citoyen		Huntingdon		Je viens à l'isle aux coudres depuis 6 ans et je vois déjà une grosse différence de la quantité de beluga que l'on peut voir dans le fleuve . Alors aller jouer près d'une pouponnière n'est vraiment pas la meilleure solution et à long terme encore moins .	

Citoyen		Montréal	Toute perturbation des déplacements de populations de mammifères et d'oiseaux marins peut favoriser la dissémination de la grippe dite aviaire (souche H5N1) qui touche désormais, non seulement des oiseaux, mais aussi environ 200 mammifères. Des analyses de carcasses de phoque commun, de phoque gris et de dauphins à flancs blancs ont révélé plusieurs cas de H5N1 en 2022 dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Il y a eu également 315 cas confirmés de H5N1 chez des goélands marins, des bernaches, des eiders à duvet, des fous de Bassan et des urubus à tête rouge.	Outre tout ce qui touche à la grippe H5N1, je considère que ce projet menace la survie du béluga (officiellement en voie de disparition depuis 2014) et ce, pour plusieurs raisons: dégradation de l'habitat, risque de collision et pollution sonore menaçant le biosonar, les communication et la reproduction. En 2025, il ne reste que 1850 individus (en comparaison, il y en avait de 7 800 à 10 000 au début du 20e siècle). On assiste depuis 2012 (année où la population de béluga est descendue à seulement 889 individus) à une hausse de mortalité chez les bébés. Un déclin aussi important de population a favorisé la consanguinité des bélugas, ce qui les rend plus vulnérables aux maladies, réduit leur espérance de vie et le succès de leur reproduction. De plus, il y a un risque que la perturbation de l'écosystème du Saint-Laurent ne fasse baisser les stocks de plusieurs espèces exploitées commercialement (comme la crevette nordique, le crabe des neiges et le maquereau), déjà affectés par les changements climatiques.	https://www.ledevoir.com/environnement/780094/pole-environnement-des-mammiferes-marins-victimes-de-la-grippe-aviaire https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147657/bruit-saint-laurent-baleines-belugas-pollution-sonore-traffic-maritime-reproduction-proie-silence https://baleinesendirect.org/la-consanguinité-un-problème-pour-les-baleines-en-voie-de-disparition https://mangetonsaintlaurent.com/les-peches-maritimes-au-quebec-un-survol-de-la-situation-actuelle/
Citoyen		Rimouski	L'utilisation cruciale de cette zone par le béluga, espèce en voie de disparition dans le fleuve St-Laurent.	Qu'on empiète une fois de plus sur l'habitat du béluga, qui est déjà en voie de disparition à cet endroit. Qu'on mette une fois plus les priorités aux mauvais endroits, priorisant le développement à l'infini plutôt que la protection de nos espèces emblématiques du Québec.	
Citoyen		Kingsey Falls	On ne devrait pas aller de l'avant avec un projet qui impact sur la survie des bélugas dans le fleuve St-Laurent.	Le bélugas du fleuve St-Laurent est en voix d'extinction. Il est de notre responsabilité de le protéger	
Citoyen		Québec	Cacouna est un village patrimoniale cela brisera la richesse de cet endroit.	LES BÉLUGAS!!!!J'ai grandi à Rivière du Loup et la traverse est intégré dans les mœurs et habitudes des louperivois. Habitude et héritage culturel'	Qu'il consulte le peuple Wolostoquay autochtones de Cacouna.
Citoyen		Rivière-du-Loup	La protection de l'espèce menacée: le béluga, devrait être mise à l'avant plan.	La perturbation de l'écosystème marin qui affectera la population fragile du béluga.	
Citoyen		Otterburn Park	Les impacts sur la faune et plus particulièrement sur les bélugas.	Il s'agit d'un lieu de reproduction pour les bélugas, une espèce menacée.	

Citoyen		Québec	La protection des bélugas devrait être une priorité. Ces animaux nécessitent toute l'aide qu'on peut leur apporter pour survivre dans un environnement déjà très difficile pour eux.	Est-ce que ce projet a pour but d'enlever un des seuls endroits où les femelles bélugas peuvent mettre bas et s'occuper de leurs petits? Désire-t-on qu'ils disparaissent complètement du St-Laurent? Ces animaux sont déjà en danger, pourquoi ne pas tout faire pour les protéger plutôt que leur enlever cet espace si importants pour leur reproduction??	
Citoyen		Saint-Siméon	1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf
Citoyen		Saguenay	La faune est toujours considérer en 2e dans nimporte quel projet. En 2025 on peu faire mieux comme humains. Protegeons nos mammifères marins svp.	Protéger, stop aux projets qui risque la santé des animaux toujours sous prétexte de profits des grandes compagnies.	
Citoyen		Saguenay	L'impact sur l'habit des bélugas, une espèce qui est protégée.	L'impact sur l'habit des bélugas, une espèce qui est protégée.	
Citoyen		Saint-Antonin	Danger pour belugas	Risque pour bélugas	-

Citoyen		L'Islet	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec, le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Saint-Roch-des-Aulnaies	<p>La survie de la faune et flore marine dans ce sanctuaire ...le traffic des navires, les draggages de fonds marins...</p>	<p>La pollution du fleuve que ces navires génèrent</p>	

Citoyen		Ferme-Neuve	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact:1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Montréal	Le béluga vaut plus que vos \$\$	Modification de l'habitat des bélugas. Stress sur l'habitat, modification de l'écosystème pour des raisons économiques et idées de profits. Sauvons les Bélugas! Non au projet!	Un 10e béluga mort retrouvé sur les berges du Saint-Laurent, Shanelle GuérinPublié le 15 juillet à 14 h 08 HAERadio-Canada
Citoyen		Trois-Pistoles	La protection des Bélugas	Leur pérennité, lieu de leur pouponnière doit être protégé.	Lectures diverses sur cette espèce.

Citoyen		Matane	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mp</p>
Citoyen		La Malbaie	<p>Il y a surtout des enjeux de communication au sein de notre gouvernement élu par nous contribuables.</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>Parlez à des gens qui connaissent les écosystèmes, aux populations locales</p>	<p>Tout le monde sait ici que les baleines meurent à petit feu entre les sonars qui assourdissent toute communication, les collisions avec les navires, le manque de nourriture, les déchets plastique, l'acidification des eaux/ manque d'oxygène, le stress constant des bateaux de croisières... Ça les mènent à ne plus se reproduire, abandonner leurs petits, arrêter de manger, se laisser mourir. La terre souffre d'un mal</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>

Citoyen		Sept-Îles	Il me semble irresponsable d'implanter un débarcadère là où vivent les marsouins, bélugas, en voie de disparition. Un port existe déjà à Rivière du Loup et ce dernier remplit déjà ce rôle! S'il faut le remettre en ordre, l'argent devrait être investi là.	Bien sûr l'impact sur la faune me préoccupe beaucoup... comme ce lien assure un mouvement de la côte sud vers la côte-Nord, il est essentiel, mais non vital puisqu'il y a Matane vers la Côte-Nord déjà.	
Citoyen		Saint-Boniface	La préservation de l'habitat naturel des bélugas!!!	Détruire l'écosystème qui est le lieu de prédilection des bélugas	
Citoyen		Montréal	Protection du béluga, espèce protégée au Québec	Manque de transparence face à l'impact du projet sur le béluga, espèce rare et vulnérable qui fait la renommée du golfe du Saint-Laurent.	
Citoyen		Kamouraska	L'habitat marin des bélugas	Les décès des bélugas et la destruction de leur habitat naturel.	Encore un béluga échoué sur la grève à St-Denis (actualités la semaine passée)
Citoyen		Saint-Honoré	La protection des bélugas doit être prioritaire.	Il n'est pas possible de déplacer l'aire de reproduction des bélugas alors que le projet de trajectoire des traversiers peut être modifié.	Lire les rapports d'impact sur les bélugas. En tenir compte prioritairement.
Citoyen		Sutton	La protection de cette aire de mise bas naturelle pour les bélugas	Que la population de bélugas, qui est une espèce menacée et protégée subisse des perturbations irrémédiables et irréversibles	

Citoyen		Longueuil	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	-----------	---	---	---

Citoyen		Saint-Jean-sur-Richelieu	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014	
Citoyen		Québec	Impact sur la population de belugas du St-Laurent dans le fleuve et l'estuaire.	Impact sur la reproduction du belugas et autres mammifères marins qui utilisent la baie de Cacouna pour mettre bas et élever leurs juvéniles	
Citoyen		Saint-Ours	Y a t'il des possibilités d'augmenter les blessures aux animaux marin? Principalement le beluga.	Y a t'il possibilités de blesser plus de bélugas?	https://fr.m.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9luga_du_Saint-Laurent
Citoyen		Châteauguay	Je ne pense pas qu'il devrait y avoir un nouveau terminal à cet endroit étant donné les bélugas dans la région et l'importance crucial	La disparition ou juste les problèmes envers les bélugas	
Citoyen		Laval	Je comprends que les zones de nourriture et mise bas du béluga sont bien connues et suis choquée qu'on considère déranger un de ces endroits. Il y a certainement d'autres endroits pour construire.	La survie des bélugas qui sont déjà en danger d'extinction. C'est une espèce emblématique. Qui ne pourra pas se renouveler. En plus d'être une source de revenus de tourisme. Je n'arrive pas à croire qu'on ne cible pas d'autres endroits que celui déjà déterminé comme particulièrement important pour l'espèce	

Citoyen		Rivière-du-Loup	Protéger les bélugas ! Les bélugas sont en voie de disparition, il est de notre devoir de leur offrir et de garder leur environnement plus que viable ! Comparatif entre les options de traverse Rivière-du-Loup et CacounaHypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). Sensibilité du site de Cacouna Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.	Manque de transparence et justification du choix de relocalisationInquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par l'économie sans penser à l'environnement. Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population des bélugas.Impact écologique à ne pas négliger !	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html?fbclid=IwY2xjawLrkDtleHRuA2FlbQIxMABicmlkETFYMzdidVNpWFdPMTY2Vkl0AR5V0EoVx-Dvtj6kZ8J_g_QBdl1nWhBdidnQlijgvtnKTgNn8Ttim9XcdqtOg_aem_a7oZtppbsldeXeR9qKADIQhttps://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdfhttps://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf?fbclid=IwY2j08LrkEFleHRuA2FlbQIxMABicmlkETFYMzdidVNpWFd
Citoyen		Terrebonne	La santé de l'écosystème maritime à moyen et long terme.	La santé de la population vulnérable des bélugas.	Toutes les études scientifiques ou universitaires à l'égard de la navigation commerciale ou du transport maritime, notamment celles mentionnant les impacts des accidents et fuites pétrolières.
Citoyen		Sherbrooke	La protection de la faune marine	La perte d'un écosystème marin déjà en danger	

Citoyen		Gatineau	Oui, je pense que l'on devrait mieux analyser l'impact sur les bélugas et de leur besoin pour se reproduire.	Disparition des bélugas, car présentement leur nombre est très limité et tout ce qui pourrait affecter de façon négative leur reproduction sera fatale pour l'espèce à moyen terme. Que voulons-nous laisser un traversier ou la possibilité de sauver cette espèce incroyable?	
Citoyen		Saint-Narcisse-de-Rimouski	Prise en compte des risques pour la population du Beluga, espèce en danger. Intérêt ou non de déplacer la traverse à Cacouna plutôt que de la laisser à Rivière du Loup (ce n'est pas démontré)	L'impact à haut risque sur la population du Beluga La pertinence du projet ne semble pas efficacement démontrée; elle semble davantage répondre à des impératifs politiques, voire économiques, mais non sociales ni environnementales	
Citoyen		Saint-Elzéar-de-Témiscouata	L'environnement, la faune, le pérennité, la préservation, et même une amélioration de l'état naturel du secteur.	Les bélugas, les écosystèmes et les générations suivantes d'humains.	
Citoyen		Les Escoumins	La survie de la population des bélugas. Une espèce en voie de disparition. C'est injuste de demander à la population de se prononcer sur ces enjeux et projet alors que clairement la première fois vous n'avez pas obtenu l'acceptabilité sociale.	Plus de bateaux plus de dérangement dans l'habitat essentiel du béluga.	

Citoyen		Trois-Rivières	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Saint-Félicien	<p>La pollution (visuelle, bruit sous-marin et pétrolière) est déjà très haute dans le fleuve! Est-ce vraiment nécessaire!!!! Les bélugas sont une espèces protégée et ce nouveau projet n'est rien pour les aider!! Il faut réduire!!!</p>	<p>Le territoire et la tranquillité de nos espèces marines!</p>	

Citoyen		Montréal	<p>Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) et sensibilité du site de Cacouna? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant et après la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html https://publications.gc.ca/publications/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Trois-Rivières	<p>L enjeu environnemental toujours négligé. Zone de mise bas de reconnue. On ne connaît pas assez bien les impacts même ceux de la préparation du chantier et mise en route. Lieu pour 1)soit un port 2) soit une Nursery de bélugas...que veut on privilégier pour nous et pour les générations futures? Existe t il un endroit similaire pour les bélugas au Québec?Je présume que non sinon on le saurait...donc unique pour les bélugas...et probablement tous organismes liés. A considérer...une population ne se déplace pas comme ça...</p>	<p>Les impacts sur tous les termes sur les populations présentes, surtout celle des bélugas , une espèce protégée et en déclin. Une préservation pour les générations futures . On peut diversifier notre économie mais pas les organismes actuellement présents. Nous avons un devoir de préservation pour les générations futures.</p>	

Citoyen		Saint-Alexandre	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf 3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Saint-Raymond		<p>La protection des belugas est essentielles. Encore une fois, on ne songe pas au impact sur l'environnement et la biodiversité qui sont directement liés au capacité des générations futur a maintenir nos sociétés fonctionnelles.</p>	-

Citoyen		Montréal	<p>La construction d'un terminal portuaire à Gros-Cacouna représente une menace grave pour la santé et la survie des bélugas du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition. Cette zone est une aire critique de reproduction et de mise bas pour ces cétacés, particulièrement sensibles au dérangement. Les travaux de dragage, les levés géotechniques et la circulation maritime augmenteraient considérablement le bruit sous-marin, perturbant la communication des bélugas, essentielle à leur survie. Selon Environnement et Changement climatique Canada (2024), le bruit chronique est l'une des principales menaces identifiées pour l'espèce. De plus, la pollution sonore et chimique liée au développement portuaire risque de compromettre la santé des femelles gestantes et de leurs veaux, déjà vulnérables. Le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) a aussi souligné que même de courtes expositions à des bruits intenses peuvent provoquer du stress, des comportements de fuite, et des abandons d'habitats essentiels.</p>	<p>Altérer cet habitat critique va à l'encontre des efforts de rétablissement du béluga. Préserver ce secteur du Saint-Laurent, c'est assurer une chance de survie à une population dont le déclin se poursuit malgré les mesures de protection existantes.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliothèque/41260508.pdf</p>
Citoyen		Montréal	<p>Le projet doit impérativement intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement du béluga, espèce en voie de disparition. Le site visé à Cacouna chevauche une aire de haute résidence essentielle à la reproduction, à l'alimentation et au repos. L'étude doit comparer rigoureusement le maintien de la traverse à Rivière-du-Loup avec une relocation à Cacouna, en considérant les effets cumulatifs du bruit, du trafic maritime et du climat. Il faut intégrer les anciens rapports du BAPE et reconnaître que les bélugas ont pu s'adapter à la traverse historique. Le projet contrevient aux engagements du Canada envers la biodiversité et la Convention sur la diversité biologique. Une évaluation cumulative élargie s'impose.</p>	<p>Le manque de transparence est préoccupant : les justifications du projet ne sont pas rendues publiques. Le mot "béluga" n'apparaît que trois fois sur 14 pages, alors qu'il s'agit d'une espèce en voie de disparition. Le printemps, moment critique pour les femelles gestantes, coïnciderait avec les travaux. Les perturbations sonores, la circulation accrue et les effets cumulatifs du projet dans une aire vitale pourraient nuire gravement au rétablissement de l'espèce. Ce projet soulève aussi des risques juridiques et réputationnels, en contradiction avec les engagements climatiques du Canada. L'exclusion des Premières Nations, qui ont des droits ancestraux dans la région, constitue un déficit démocratique important.</p>	<p>Programme de rétablissement du béluga (2024), COSEPAC (2020), Avis scientifique GREMM (2014), rapport BAPE 321, Convention sur la diversité biologique (CDB), Cadre mondial COP15, publications GREMM :</p> <p>https://gremm.org/publications</p>

Citoyen		Montréal	<p>1) enjeux à intégrer dans l'étude d'impact1.1 protection du Béluga ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement. Provincial) et la loi sur les espèces en péril (gouvernement. Fédéral).?nécessité d'intégrer les obligations découlant du programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint- Laurent.1.2 Comparatif entre les options de traverse?Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière- du- Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le Béluga. ?Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière- du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. 1.3 Sensibilité du site de Cacouna? Le projet envisagé serait situé au coeur d'une aire de résidence pour les bélugas: zone de mise bas, d'alimentation et de repos.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation ?Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du Béluga? on ne parle presque pas de la situation du Béluga. Nulle part, il n'est mentionné que le Béluga est une espèce en voie de disparition. 2.3 impacts écologiques prévisibles? effet du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. ? Faire une étude sur le cycle de vie des Bélugas.</p>	<p>3. Références à suggérer à l'initiateur de projets1. <a ...="" a="" au="" avis="" beluga-2024.html2.="" bélugas="" cacouna="" d'éducation="" de="" des="" directeur="" du="" et="" gremm(groupe="" géotechniques="" href="https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉES GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR V LES BÉLUGAS DU SAINT- LAURENT. Avis préparé par Robert Michaud, M Sc, directeur scientifique GREMM(Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marinsQuébec, le 16 mai 2014.</p> </td></tr> <tr> <td>Citoyen</td><td></td><td>Montréal</td><td> <p>1) enjeux à intégrer dans l'étude d'impact1.1 protection du Béluga ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement. Provincial) et la loi sur les espèces en péril (gouvernement. Fédéral).?nécessité d'intégrer les obligations découlant du programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint- Laurent.1.2 Comparatif entre les options de traverse?Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière- du- Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le Béluga. ?Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière- du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. 1.3 Sensibilité du site de Cacouna? Le projet envisagé serait situé au coeur d'une aire de résidence pour les bélugas: zone de mise bas, d'alimentation et de repos.</p> </td><td> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation ?Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du Béluga? on ne parle presque pas de la situation du Béluga. Nulle part, il n'est mentionné que le Béluga est une espèce en voie de disparition. 2.3 impacts écologiques prévisibles? effet du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. ? Faire une étude sur le cycle de vie des Bélugas.</p> </td><td> <p>3. Références à suggérer à l'initiateur de projets1. <a href=" https:="" impacts="" laurent.="" les="" les<="" levées="" m="" michaud,="" par="" plans-action="" port="" préparé="" recherche="" robert="" saint-="" sc,="" scientifique="" sur="" v="" www.canada.ca=""></p>
---------	--	----------	--	--	--

					mammifères marinsQuébec, le 16 mai 2014.
--	--	--	--	--	--

Citoyen		Saguenay	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	----------	--	---	--

Citoyen		Saint-Charles-Borromée	<p>Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impactProtection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 3) Références à suggérer à l'initiateur de projet : 1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html</p>	
---------	--	------------------------	--	--	--

Citoyen		Québec	<p>(inspiré d'un autre répondant - j'adhère à ses propos) 1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>(inspiré d'un autre répondant - j'adhère à ses propos) 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	--------	--	--	--

Citoyen		Trois-Rivières	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :- Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).- Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse - Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.- Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.- Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna - Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.- Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation- Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga- Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".- Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.- Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels- Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.- Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.- Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	----------------	--	---	---

Citoyen		Montréal	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Trois-Rivières	Protéger le milieu de vie des bélugas	Qu'il nuise à la survie des bélugas	

Citoyen		Carignan	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna .? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé sera situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.QUESTION 2) Quelles sont vosations particulières à l'égard du projet? (maximum 1 500 caractères)</p>	<p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	
Citoyen		Sept-Îles	Protection du béluga	Manque de transparence	

Citoyen		L'Isle-Verte	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		Saint-Philippe	La survie du béluga	L'impact de ce projet sur les bélugas, une magnifique espèce qui est malheureusement en voie d'extinction.	
Citoyen		Pincourt	Préservation de la biodiversité et de notre écosystème en général.	L'aspect économique (port) - intérêts économiques à court-moyen terme- ne doit pas primer sur les intérêts de notre environnement et de l'équilibre de notre milieu de vie. Il faut préserver la faune et la flore et tout faire pour minimiser et réduire l'impact de l'humain sur notre environnement.	

Citoyen		Notre-Dame-du-Portage		C` est MONSTUEUX de détruire les bélougas et tout l` éco système [REDACTED] je vie au bas St laurent et ma nature et la vie sous toutes ces formes jy tien! vous avez le DEVOIR D` INTERVENIR pour ne pas qu un tel projet voie le jour pour la PROTECTION,L` AVENIR, LE BIEN ÊTRE ET LA SANTÉ DES FUTURES GÉNÉRATIONS!	
Citoyen		Salaberry-de-Valleyfield	? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.es	Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.Manque de transparence et justification du choix de relocalisationInquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques au détriment de la biodiversité.	

Citoyen		Gatineau	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Montréal	L'environnement et la protection de l'habitat et la vie marine en particulier des bélugas.	Le projet risque de fortement nuire à l'écosystème et la vie marine. Nous avons le devoir de protéger l'habitat du béluga qui est considéré comme une espèce vulnérable. La protection de l'environnement doit être au premier plan. Je suis en désaccord avec ce projet que je considère comme inutile et dangereux	
Citoyen		Montréal	Il faudrait prendre plus en compte :- la présence d'espèces vulnérables ou menacées- la fragilité de l'écosystème des dites espèces - la fréquence et la concentration d'observation dans la zone ciblée de ces espèces - la pollution des traversiers impactant la vie de ces espèces - les risques physiques comme les collisions avec les différents animaux	Ma préoccupation est avant tout envers les bélugas, déjà tellement diminués et fragiles. Si cette aire leur est importante il ne FAUT pas prendre le risque de les mettre en périls (collisions avec traversiers, pollution...).Cette espèce bénéficie d'une aire sécuritaire et propice à leur développement et leur sauvegarde, il est du devoir du gouvernement de conserver ces conditions.	

Citoyen		Trois-Pistoles	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Québec	Nous devrions tenir compte de la protection des bélugas.	Cela risque de détruire une zone propice à la reproduction des bélugas.	
Citoyen		Laval	1_La protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) est primordial. - Les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent devons être intégrer dans l'étude.- Le béluga est une espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). Elle doit être protéger à tout prix.	Ma pré-occupation première est le sauvegarde des bélugas. Il existe d'autres options pour l'emplacement du traversier. Les bélugas ont beaucoup moins d'option pour un lieu de mise-bas sécuritaire. Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.	
Citoyen		Montréal		Le milieu de vie marin crucial pour les populations de mammifères marins	

Citoyen		Montréal	L'impact sur les bélugas à long terme.	Je crains que ce projet nuise à la vie et la reproduction des bélugas du fleuve St-Laurent. Espèce qui est déjà en difficulté. Ils sont à protéger.	
Citoyen		Cowansville	La protection du béluga me semble un enjeu crucial. Je suis de la génération qui avait des activités de sensibilisation au risque de disparition du béluga quand j'étais au primaire. A ce moment je pensais que le gouvernement et tous les adultes en faisait leur priorité. Je souhaite qu'on priorise la protection des espèces dans le choix des sites et des activités. L'humain est ingénieux, si ce site n'est pas le bon, on saura trouver une solution gagnante pour le béluga et gagnante pour nous.	Ma principale préoccupation est au niveau de l'impact écologique du projet, en particulier sur la reproduction du béluga.	Je n'en ai pas mais je suis d'avis que vous devriez engager un expert ou une firme experte dans le domaine de la protection marine.
Citoyen		Coteau-du-Lac	1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga : ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse : ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna	Manque de transparence et justification du choix de relocation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	
Citoyen		Rivière-du-Loup	Il devrait y avoir davantage d'études pour s'assurer que les bélugas ne soient pas en danger par l'installation de la traverse à Gros-Cacouna.	Je suis préoccupée par les populations de bélugas et par le manque de transparence des recherches qui ne prouvent pas que les installations seront sécuritaires pour leur reproduction.	
Citoyen		Saguenay	La pouponnière à béluga.	Déranger la pouponnière à béluga et contribuer à l'extinction des bélugas.	Non

Citoyen		Lac-Brome	La protection du béluga qui n'est pas réellement pris en compte.	Les impacts sur la préservation de l'habitat du béluga. Il n'est mentionné que brièvement dans le projet et l'implantation de ce dernier est un haut risque pour la protection du béluga dans le fleuve.	
Citoyen		Québec	Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).	Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique. Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html?fbclid=IwY2xjawLvBMBleHRuA2FbQlxMABicmlkETFUQVpqV1lDWDFiSDdBeHBNAR42xFhg54OTrghTQILnL2KIEfhuVmeT_Jr371kCnJvk7NvyHwVewaSYMkqnKg_aem_PVT4-NdBpOq6Epjt_I93Q https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf

Citoyen		Montréal	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 20144. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Rimouski	L'impact sur la population de Bélouga	Le port de Cacouna est dans l'habitat de la pouponnière à Bélouga . L'espèce est menacée.	
Citoyen		Asbestos	Il est primordial de prioriser la survie des bélugas	Destruction d'un milieu essentiel à la survie des bélugas	
Citoyen		Montréal	Chaque passage d'embarcation marine, à fortiori des traversiers, génère une pollution sonore importante. Cette pollution dérange et perturbe les mammifères marins résidents et de passage dans le fleuve. Intensifier le trafic maritime est donc une mise en danger supplémentaire pour ces espèces déjà très menacées. De plus, la natalité est gravement en baisse chez les bélugas, et la zone identifiée pour l'implantation du port de Cacouna est une zone de mise bas et d'élevage des veaux. Artificialiser cette zone serait menacer directement la capacité de reproduction des bélugas du Saint Laurent.	Environnemental: l'augmentation du trafic maritime nécessite plus de bateaux et l'utilisation de plus de carburant, ce qui va augmenter l'émission des gaz à effets de serres alors que l'on cherche à la réduire. Biodiversité: cette installation est une menace directe à la survie déjà précaire des bélugas du Saint Laurent.	https://baleinesendirect.org/nouveau-projet-de-port-a-cacouna-dans-la-pouponniere-de-belugas-inquietudes-et-etonnements/ https://www.ledevoir.com/environnement/801959/nouveau-site-observation-beluga-cacouna?https://polap

					rresearch.net/index.php/polar/article/view/5523
Citoyen		Rivière-du-Loup		<p>Mme Guilbault a cité les énormes contraintes au quai de Rivière-du-Loup pour justifier sa décision</p> <p>[REDACTED]</p> <p>Cela fait plus de 100 ans que la traverse Rivière-du-Loup Sain Siméon [REDACTED]</p> <p>[REDACTED] Et en plus ils vont être obligé de faire du dragage pareil. Quand on veux avoir le résultat de l'impact sur environnement impossible tout est clavardé.</p>	
Citoyen		Tadoussac		<p>Milieu où les beluga vont régulièrement. Ils sont sensibles au bruit.</p>	

Citoyen		Montréal	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>)? Le béluga est officiellement reconnu comme une espèce en voie de disparition, tant au niveau provincial (espèce vulnérable) que fédéral (espèce en péril).? L'étude du projet devrait impérativement tenir compte des exigences formulées dans le Programme de rétablissement de la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent.</p> <p>1.2 Comparaison entre les options de localisation de la traverse? Une analyse rigoureuse des avantages et inconvénients d'un maintien à Rivière-du-Loup par rapport à une relocation à Cacouna est essentielle, notamment en ce qui concerne les impacts sur le béluga.?</p> <p>Il convient de comparer les usages maritimes actuels des deux ports afin d'évaluer de façon objective les effets cumulatifs sur l'aire de rétablissement.?</p> <p>On suppose que les bélugas ont, au fil du temps, développé une certaine tolérance à la traverse actuelle, présente depuis plus d'un siècle à Rivière-du-Loup.</p> <p>1.3 Sensibilité écologique du site de Cacouna? Le site pressenti pour le projet se trouve dans une zone critique pour les bélugas, utilisée pour la mise bas, l'alimentation et le repos — des fonctions vitales pour l'espèce.?</p> <p>Il serait pertinent d'intégrer les conclusions des anciens rapports du BAPE (1982, 1998 et 2014) concernant ce secteur, afin d'alimenter l'analyse par des données historiques et scientifiques éprouvées.</p>	<p>2.1 Manque de clarté dans les motivations de la relocation? Des doutes subsistent quant à la transparence du processus décisionnel, perçu comme dicté principalement par des enjeux politiques et économiques.</p> <p>Aucune publication des études justificatives n'est proposée, ce qui alimente les inquiétudes.</p> <p>2.2 Prise en compte limitée de la situation du béluga? L'espèce est à peine mentionnée dans le document de projet — le terme "béluga" n'apparaît que trois fois en quatorze pages, et ce, sous la dénomination peu engageante de "précaire", sans rappeler son statut officiel d'espèce "en voie de disparition".?</p> <p>La période printanière est particulièrement sensible pour les femelles gestantes, qui fréquentent la zone de Cacouna. Celles-ci sont très vulnérables aux dérangements humains.?</p> <p>La navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna pourrait menacer sérieusement la survie et le rétablissement de cette population fragile.</p> <p>2.3 Risques environnementaux potentiels? Les travaux de construction risquent de perturber les habitats aquatiques.?</p> <p>Les bruits et vibrations générés pourraient affecter le comportement des mammifères marins.?</p> <p>Une évaluation cumulative des impacts sur l'ensemble du cycle de vie du béluga est indispensable pour mesurer pleinement les conséquences du projet.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>Rapports du GREMM</p> <p>https://baleinesendirect.org/4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf</p>
Citoyen		Alma		L'humain prend toute la place qu'il peut dans l'environnement sans égard à la faune. Argent, argent argent! Économie économie économie et non écologie!	
Citoyen		La Pocatière		Très menaçant pour les béluga,	
Citoyen		Sherbrooke		La protection de espèce en voie de disparition , soit le beluga. Qu en est il de la vie marine autre que cette espèce?nous visitons souvent cette région. Le bruit empêche la communication entre les individus (bélugas)de plus, cela augmente le risque de collision avec les bateaux.	
Citoyen		Québec	Oui	Coupures budgétaires	Allez voir les premières nations.

Citoyen		Mercier	Protection absolue des bélugas, de leur écosystème, de leur habitat.	La perturbation d'une zone habitable et habitée par des populations de bélugas. Les bélugas sont déjà en danger, il serait irresponsable de leur ajouter ce stress.	
Citoyen		Caplan	Compte tenu que les bélugas sont une espèces en voie d'extinction et que Cacouna se trouve dans la zone de pouponnière de ces derniers, compte tenu qu'il y a déjà eu des études d'impacts sur d'autres projets pour le port de Cacouna et que ces études ont confirmées et re-confirmées l'aspect négatif du trafic maritime et du bruit que provoque les navires sur la survie d'une espèce déjà fragilisé, compte tenu que le port de Cacouna est un port international et que même un projet comme celui du traversier, avec moins d'impacts que ceux présenté dans le passé, ouvrirait quand même la porte à d'autres projet plus impactant, il serait donc insensé d'utiliser ce port et de risquer la perte d'une totale d'une espèce emblématique du Fleuve St-Laurent. À la lumière de toutes les études anciennement déposées, le projet de traversier à Cacouna doit être abandonné, ainsi que tout autres projets impactants la survie du béluga du St-Laurent. En 2025, avec toutes les informations qu'on a aujourd'hui pour assurer la survie de la biodiversité, on ne peut plus se permettre des projets industriels qui détruit cette dernière, je pris donc nos dirigeants d'user de plus d'intelligence, parfois l'économie doit passer après la protection de la biodiversité.	Je suis très préoccupé par la destruction d'une espèce emblématique et symbolique au niveau de la protection de la biodiversité du Fleuve St-Laurent qui est notre bijou national.	Voir toutes les études d'impacts fournis dans le passé, entre-autre ceux pour le projet de terminal de gaz naturel.
Citoyen		Québec	La protection des bélugas et de leur environnement	La protection des bélugas et de leur environnement	
Citoyen		Hudson		Les belugas	

Citoyen		Mascouche	<p>Un pont serait probablement plus adéquat que d'ajouter des bateaux dans l'habitat de nos bélugas. Notre communauté de béluga est en péril au Québec notamment parce qu'ils ne sont pas en mesure d'entendre les vocalise entre eux dû au passage des bateau. Bien que les nœuds sont diminués, cela n'empêche pas le bruit trop élevé dans les fonds marins. ST-Simeon est un endroit clé dans la reproduction et la mise bas de nos bélugas. Ajouter des éléments nocifs pour leur maintien en vie est irresponsable et dégueulasse.</p>	<p>Voir réponse à la question #1 Ajout : le carburant utilisé par les bateaux et le micro plastique sont la responsabilité de tous. Ajouter des passages N'aidera guerre la population de béluga ET de baleine du st-laurent.</p>	<p><a 901="" 920"="" 940="" 963="" data-label="Page-Footer" href="https://gremm.org/https://baleinesendirect.org/https://www.nationalgeographic.fr/animaux/canada-les-belugas-du-saint-laurent-sont-en-voie-de-disparitionCosepacLa loi sur les espèces menacées ou vulnérables (Québec) : espèce désignée menacée depuis 2000;la Loi sur les espèces en péril (Canada) : consultez le Registre public des espèces en péril pour en savoir plus.</p> </td></tr> </table> </div> <div data-bbox="> <p>70</p> </p>
---------	--	-----------	--	---	---

Citoyen		Brigham	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
---------	--	---------	--	---	--

Citoyen		Huntingdon	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact</p> <p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p> <p>1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.?</p> <p>Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.?</p> <p>Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).</p> <p>1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.?</p> <p>Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Préoccupations particulières liées au projet</p> <p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation?</p> <p>Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.</p> <p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".?</p> <p>Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.?</p> <p>Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p> <p>2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.?</p> <p>Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.?</p> <p>Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		McMasterville	<p>La protection de l'habitat reconnu essentiel pour le Beluga déjà en position de fragilité devrait être suffisant pour rejeter un projet dans ce lieu. Importance de s'assurer d'évaluer les impacts sur la faune et la flore car l'humain est aussi dépendante de celle-ci!</p>	<p>Des études indépendantes qui décrivent l'importance des lieux en terme de biodiversité doivent être mis en avant-plant pour prendre les décisions.</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	
Citoyen		Saint-Louis-de-Gonzague	<p>Est ce que ce projet aiderait réellement la population de cacouna et saint simeon? Autre que de diminuer la distance à parcourir s'il y a un besoin car il y a trop de trafic ... et si le projet prend forme comment faire pour que ce soit le moins dommage pour les animaux marins.</p>	<p>C'est une zone importante pour la mise bas des bélugas et l'endroit où ils élèvent leurs petits. L'espèce est déjà menacée et on a déjà plusieurs morts inexpliqués de bélugas. Il serait fâcheux de créer encore plus de dommages à leurs habitats. Comment un projet comme celui ci les aiderait?</p>	

Citoyen		Montréal	Enjeux de la protection des bélugas, qui est une espèce en voie de disparition. Grand Cacouna est un endroit où ils peuvent se nourrir en paix, mettre bas et dormir.	Le manque de transparence face au déplacement du traversier. Le printemps est un moment crucial pour les femelles gestantes.	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html?fbclid=IwY2xjawLw8QlleHRuA2F1bQlxMQABHkOfiD00b5ig--MDln37xMtzbWAjzlx1T7hEzN3QY_BcloGaqqORxcAIEm_aem_mZC0ZuCCRmULgUZD_D-1kA
Citoyen		Rivière-du-Loup	D'abord les bélugas avant le développement. Si ce n'est pas les citoyens qui prennent la parole pour eux, qui le fera? Leur protection est essentielle alors que le développement devrait être maintenu à Rivière du loup. La science le dit que le développement à Cacouna est à proscrire pour protéger les bélugas. Mettre plus de l'avant la science, pas les intérêts économiques.	La protection des bélugas est la priorité ainsi que des baleines. On ne veut pas augmenter la quantité de bateaux au port et les risques pour le fleuve et les animaux. Je suis pour le respect de la nature et du fleuve.	
Citoyen		Shawinigan	La sauvegarde maintient de la biodiversité des fonds marins	Les répercussions sur la sauvegarde des bélugas et autre faune marine	
Citoyen		Saint-Hyacinthe	La perturbation des bélugas et l'écosystème overall, et utiliser l'argent pour rénover des quais déjà existants, comme celui de Rivière-du-loup et de Rimouski, penser à entretenir ce qu'on a déjà avant de rajouter de l'infrastructure dans notre panier qui ne fera qu'augmenter le poids de nos dépenses en Infrastructure.	La disparition des bélugas dans le Fleuve, l'impact sur l'économie de Rivière-du-loup.	Consulter les experts à l'UQAR sur la biologie marine et tous les parties concernées de l'économie de Rivière-du-Loup.

Citoyen	Lotbinière	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact afin de prendre de bonnes décisions.1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :Priorité d'ordre mondiale ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial)Il ne faut pas oublier cela.</p>	<p>Le manque de transparence du gouvernement.La protection des bélugas devrait prévaloir.On doit avant tout protégé cette espèce.</p> <p>_____ ommes nous rendu aussi bas en tant qu'espèce humaine ?</p>	<p>La référence est assez simple aller relire la loi sur la protection des animaux en voies de disparitions.Arrêter de contourner les études des scientifiques qui eux souhaite réellement protéger les bélugas.Merci! **" Dans le choix de ville vous avez omis de mettre Sainte -croix J'ai du prendre le village voisin Lotbinière Deux belles villes en bordure du fleuve St-Laurent et de ces belles richesses(animaux marins)</p>
Citoyen	Longueuil	<p>L'étude doit impérativement mieux intégrer la situation critique du béluga, espèce en voie de disparition selon les lois provinciale et fédérale. Le projet se situe en pleine zone de haute résidence pour les bélugas, utilisée pour la mise bas, l'alimentation et le repos, ce qui nécessite une analyse approfondie des impacts. Il faut inclure les obligations découlant du programme de rétablissement du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent. Une comparaison rigoureuse entre l'option actuelle de Rivière-du-Loup et la relocalisation à Cacouna est essentielle, notamment en ce qui concerne les effets cumulatifs et les usages maritimes. L'hypothèse que les bélugas se seraient "habituation" à la traverse actuelle doit être validée scientifiquement. Il est aussi impératif d'intégrer les anciens rapports du BAPE (1982, 1998, 2014) pour enrichir l'analyse historique, scientifique et environnementale.</p>	<p>Le projet soulève de graves préoccupations, notamment un manque de transparence dans le choix de relocalisation. La décision semble uniquement guidée par des considérations politiques et économiques, sans justification scientifique publiée. Le béluga est mentionné seulement trois fois dans l'avis, et son statut de conservation est minimisé. Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes dans ce secteur. Toute augmentation du trafic maritime à Cacouna représente un risque sérieux pour les jeunes et compromet les efforts de rétablissement. De plus, les impacts écologiques potentiels sont nombreux : perturbation des habitats aquatiques durant les travaux, bruit sous-marin nuisible aux mammifères marins, et manque d'analyse cumulative des effets à long terme. Le projet doit être reconsidéré à la lumière de ces enjeux fondamentaux.</p>	<p>Programme de rétablissement du béluga du Saint-Laurent (Pêches et Océans Canada, 2024).Rapports du BAPE : 1982, 1998, 2014.https://www.pac-nrcan.gc.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/especes-espoir/beluga-2024.htmlhttps://www.ree.gouv.qc.ca</p>

Citoyen		Val-d'Or	1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial)	Respect du cycle de vie des bélugas. Écouter la science et la recherche en environnement.	1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014
Citoyen		Sainte-Anne-de-la-Rochelle	Sans contredit la protection des bélugas ,il faut pour les générations futures les protéger!La protection de l'environnement devrait faire partie des priorités.Nos petits-enfants n'auront probablement jamais l'occasion de voir des merveilles de la nature que nous aurons détruites consciemment!	Les dommages autant pour les bélugas que de la nature environnante !Cacouna est un petit bijou et vous allez y établir un terminal qui existe déjà à Rivière du loup?C'est désolant de voir l'humain détruire sans se préoccuper des effets négatifs qui en résulteront!	Aucune référence que du gros bon sens!

Citoyen		Montréal	L'effet négatif sur les bélugas eu leur survie.	Ceci mettra en péril le bien-être ainsi que la survie de nos merveilleux bélugas. Conserver la nature devrait être notre plus grande préoccupation et non pas ce que cela pourrait rapporter au niveau monétaire. J'ai peine à croire que les merveilleux souvenirs que j'ai en ayant pu passer de multiples moments avec eux lors de mes étés d'enfance au camp port-au-saumon ne pourront pas se produire avec mon neveu. Les bélugas sont une de nos plus grandes richesses au Québec.	
Citoyen		Gatineau	Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpdfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014

Citoyen		Price	Environnement, Fleuve, Pollution, Bélugas, Énergie Fossile, Baleine, Carbone, Faune, Énergie Renouvelable...	Environnement, Fleuve, Pollution, Bélugas, Énergie Fossile, Baleine, Carbone, Faune, Énergie Renouvelable...	Environnement, Fleuve, Pollution, Bélugas, Énergie Fossile, Baleine, Carbone, Faune, Énergie Renouvelable...
Citoyen		Montréal	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p> <p>1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.?</p> <p>Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.?</p> <p>Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).</p> <p>1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.?</p> <p>Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet</p> <p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.</p> <p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".?</p> <p>Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.?</p> <p>Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p> <p>2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.?</p> <p>Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.?</p> <p>Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>

Citoyen		Sherbrooke	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 3) Références à suggérer à l'initiateur de projet : (maximum 1 500 caractères)</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p>
Citoyen		Terrebonne	Oui, bien évidemment, la naissance des jeunes bélugas dans cette partie du territoire et le fait que cette espèce est menacée.	Le manque de transparence face à la réalité des bélugas et le manque de communication à cet effet dans les médias.	

Citoyen		L'Ange-Gardien	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. h</p>
---------	--	----------------	--	---	--

Citoyen		Normandin	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna. Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche</p>
Citoyen		Saint-Patrice-de-Sherrington	<p>La protection des site vitaux pour les mammifères marin . Protection de l environnement</p>	<p>Faire des étude complète sur l impacts du projets sur la vie marine et en tenir compte pour la survie des être marins vivant dans cette zone. Et respecter les recommandations des groupe environnementaux.</p>	

Citoyen		Montréal	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.QUESTION 2) Quelles sont vos préoccupations particulières à l'égard du projet? (maximum 1 500 caractères)</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf 3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Rivière-du-Loup	Maximiser la protection de la faune marine.	Des travaux inutiles qui auront un impact négatif sur l'écosystème, alors qu'un terminal existe déjà à Rivière-du-Loup.	

Citoyen		Baie-Saint-Paul	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>	
Citoyen		Rimouski	<p>Protection des espèces menacées: le mieux c'est de laisser le milieu intact et de ne pas ajouter de source de dérangement et de pollution.</p>	<p>Ma préoccupation c'est que l'économie prime encore sur la santé des écosystèmes qui assurent notre propre santé. Il est grand temps que vous écoutiez les experts de la transition socioécologique et que vous respectiez les recommandations des experts de l'environnement et du climat !</p>	<p>La transition c'est maintenant, de Laure Waridel.</p>

Citoyen		Cacouna	Enjeux à prendre en considération:Protection du béluga en voie de disparition: pouponnière, résidence, alimentation et repos.Obligations du programme de rétablissement de la population de béluga dans l'estuaire du St-Laurent.Intégration des documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014)	Manque de transparenceDécisions gouvernementales guidées uniquement par des considérations politiques et économiques.Très faible préoccupation du béluga dans l'avis de projet.Le printemps est une période critique pour les femelles hésitantes au large de Cacouna.Compromission de la survie et le rétablissement des bélugas s'il y avait de la navigation quotidienne dans le secteur Gros-Cacouna.Impacts écologiques pendant et après la construction: perturbation des habitats aquatiques, effets négatifs des bruits et vibrations sur les mammifères marins.	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html
Citoyen		Québec	L'impact sur la vie marine , sur les bélugas et l'ensemble de la faune marine !		Encore une fois , l'impact sur la faune marine ! C'est crucial de comprendre que ça aura un impact super négatif sur eux !
Citoyen		Mirabel	Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-

					mpo.gc.ca/library.../4 1260508.pdf
Citoyen		Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent. Analyse comparative étayée entre le maintien à RDL et une relocation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.	Le manque de transparence et justification du choix de relocation et des impacts écologiques potentiels.	
Citoyen		Québec		La santé des bélugas.	
Citoyen		Québec	On devrait mettre en évidence les torts causés aux bélugas Nous devons absolument les protéger	Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger l'habitat des bélugas. Cet espèce est déjà sur le déclin et votre projet ne fera qu'empirer la situation	

Citoyen		Baie-Comeau	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Cacouna	Des gens sont payés pour assurer la vitalité de notre faune et flore et de nos habitats marins mais comme nous sommes dans un monde mené par le capitalisme tout ce travail de recherche pour la protection d'être vivants ne semble tenir à rien, c'est ridicule et choquant.	La vie et la reproduction de nos mammifères marins. L'instinct de certaines espèce.	J'ai lu l'avis précédemment.
Citoyen		Saint-Mathieu-de-Rioux	La zone de mise bas des femelles bélugas, elles y élèvent leurs petits!! Le centre d'observation des bélugas et autres mammifères marins a été édifié à Cacouna, justement en raison de la présence importante de ces mammifères! C'est une aberration de vouloir nous faire croire qu'il n'y aura aucun impact environnemental....	La perturbation majeure, encore une fois, d'écosystèmes extrêmement fragiles et déjà mis à mal par la circulation fluviale... qu'allons nous laisser comme environnement et biodiversité à nos enfants et à leurs descendants???: [REDACTED]	

Citoyen		Cacouna	Non	Ne pas devenir trop commerciale ,ce limité.	Oui , pour ne pas politisez le projet ou qui est des pression quelconque de groupe
Citoyen		Drummondville	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact</p> <p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). • Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. 1.2 Comparatif entre les options de traverse • Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. • Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. • Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. 2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga <ul style="list-style-type: none"> • Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". • Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. • Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population. 2.3 Impacts écologiques potentiels <ul style="list-style-type: none"> • Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. • Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. • Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html https://publications.gc.ca/collec
Citoyen		Saint-Constant	annuler le bruit de fonds pour les beluga. leur donner plus espace pour ;eur famille et les petitspenser plus aux beluga		

Citoyen	Québec	Oui, les enjeux de protection du béluga à cause de :? Son statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? La nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.Le projet envisagé à Gros-Cacouna serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.Il faut intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	Il y a un manque de transparence et de justification du choix de relocalisation.J'ai des inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques et devant son refus de publication des études justificatives.Il y a une prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014
Citoyen	Saint-Barnabé	L habitat des bélugas	Perte de l habitat essentiel aux belugas	
Citoyen	Trois-Pistoles	L'impact sur les animaux marins (sur le court et long terme).	Empirer la condition des animaux marins dans le fleuve.	
Citoyen	Cacouna	Prendre en considération la fragilité de l'écosystème, en particulier la présence des bélugas.Peu de transparence par rapport à la considération sur les produits impacts possibles et irréversibles.	Que ce projet viennent entraver la vie marine	

Citoyen		Gatineau	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterusleucas</i>) :Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).• Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse• Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.• Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement1.3 Sensibilité du site de Cacouna• Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation• Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga• Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".• Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.● Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p>	https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf?fbclid=IwY2xjawLxvvdleHRuA2FlbQlxMQABHtb8kb7uxrK2KGrCmsDkjfumCAz8cLkgZ8zarrDebdg7GZEUDJz9KjvB958d_aem_l6XHSaSGCiAcNCh41Nft1w
Citoyen		Montréal	Je m'abstiens sur cette question, je n'ai pas assez de connaissance sur le sujet. Je ne suis qu'une amoureuse de la faune et la flore du Québec.	Cette zone est utilisée comme site de reproduction et d'élevage chez les bélugas. Des études scientifiques ont fait la preuve que les forages et la venue d'un port perturberaient grandement la reproduction, la vie et la survie des bélugas. Déjà, plusieurs bélugas sont morts au cours des dernières semaines, dont un veau et certainement à cause d'actions humaines. Les bélugas sont des animaux exceptionnels, leur venue favorise le tourisme dans la région. Je ne comprends pas qu'on remette de l'avant ce projet si controversé...Tout comme pour les coupures en éducation, revenez sur vos pas avant qu'il ne soit trop tard..	
Citoyen		Sherbrooke	La protection de l'environnement, de la faune — en particulier aquatique — et de la flore doivent primer.	L'aspect économique ne doit pas l'emporter sur la protection de l'environnement.	

Citoyen		Rimouski	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Saint-Rosaire	L'enjeu qui me concerne en tant que citoyen du Québec et que le développement économique pétrolier ou gazier se fait au détriment d'une espèce en voie d'extinction.	Carrément la survie des bélugas qui est déjà très précaire. Le bruit ainsi que l'incessant passage du trafic risque de créer un stress qui pourrait menacer la survie de l'espèce. Ceci dû à la pollution et aux dommages causés à la flore et faune aquatique.	
Citoyen		Gaspé	En désaccord total.	La nappe phréatique est vitale.	
Citoyen		L'Anse-Saint-Jean	Moins de bateaux et plus de beluga	Plus de beluga et moins de bateaux	Gremm

Citoyen		Montréal	? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.	? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf
Citoyen		Rivière-du-Loup	Dérangement parcours d'oiseaux migrateurs. Dérangement des marais humides.Le milieu des bélugas.	Devitalisation secteur Pointe rdl.Nuisances des aires protégées oiseaux migrateurs, mammifères marins secteur Cacouna.L'achalandage apporté par l'exploitation du centre d'observation des malecites, a déjà commencé à détruire les sentiers, pollution, disparition de certains mammifères qui étaient présents avec abondance.Nous connaissons ces sentiers depuis plus de 30 ans et y voyions déjà de néfastes répercussions en un court laps de temps.	

Citoyen	Lévis	<p>Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). • Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. Comparatif entre les options de traverse. • Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. • Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. • Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna • Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. • Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique. 	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation • Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. 2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga • Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". • Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. • Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population. 2.3 Impacts écologiques potentiels • Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. • Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. • Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga. 	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec, le 16 mai 2014.</p>
Citoyen	Candiac	<p>La survie d'une espèce menacée, le béluga, dépend du maintien d'un environnement sain dans lequel elle peut se reproduire, mettre bas, prendre soin de ses petits, se nourrir et se déplacer sans risque et sans perturbation. On peut mettre le port ailleurs mais on ne pourra pas faire revivre une espèce disparue.</p>	<p>Le Québec est signataire de la Convention sur la diversité biologique (CDB) adoptée lors de la COP15 en 2022. La Cible 4 de la CDB peut se résumer comme suit: Arrêter l'extinction d'espèces menacées et favoriser leur rétablissement. On doit être exigeant et cohérent à l'intérieur de ce gouvernement. La disparition des espèces est une menace existentielle à la survie de l'humanité et du vivant. Les scientifiques et l'ONU nous le répètent depuis plusieurs années: il est plus que temps d'écouter et d'agir en conséquence. Je</p>	<p>https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf</p>

Citoyen		Sorel-Tracy	<p>Le fait qu'il est archaïque de projeter dans l'avenir des projets du passé, de prendre en considération que plus de trafic maritime ne peut être QUE néfaste à l'égard de la faune et que les enjeux sont d'autant plus grands qu'ils sont incalculables.</p>	[REDACTED]	<p>Déjà, que ce soit dans les journaux ou encore dans les revues ou conférences universitaires, que ce soit Greenpeace ou David Suzuki ou encore Sea Shepherd, que ce soient les citoyens ou encore les bélugas eux-mêmes, l'impact est discuté, notable et présent. Il faut juste un peu de bon vouloir, même pas besoin de plus de renseignements, l'impact est visible: presque une vingtaine de bélugas échoués déjà cette année, toujours plus de trafic rendant l'écholocation difficile, la dispersion des familles</p>
Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>La protection d'espèces fauniques vulnérables ou menacées, en particulier l'impact du projet sur l'écosystème du fleuve St-Laurent et sur la survie des bélugas.</p>	<p>Je suis particulièrement inquiet sur les impacts négatifs qu'aura ce projet sur la survie du bélugas et d'autres espèces marines et côtières dans la zone de Cacouna.</p>	

Citoyen		Rivière-du-Loup	Oui, les bélugas !	<p>Je trouve cela terrible que le Gouvernement veut que la traverse se fasse à Cacouna étant donné qu'ils viennent de construire une plate-forme à Cacouna pour voir les bélugas . Le site de la future traverse se fera en plein cœur de la pouponnière des bélugas, à l'endroit même où les femelles mettent bas . Juste ça, ça n'a aucun bon sens ! [REDACTED]</p> <p>[REDACTED] . Il y a une compagnie d'ici qui a acheter un bateau spécialement pour faire la traverse à riviere du loup . Je me questionne pourquoi ne pas simplement réparer le quai de la traverse de Riviere du loup au lieu d'aller détruire un écosystème et une pouponnière de bélugas à Cacouna . Sans parler des millions de dollars que cela coûtera de déménager la traverse et en plus en plein cœur d'une pouponnière de bélugas ... je suis fortement contre la traverse à Cacouna pour toutes les raisons énumérées ci dessus .</p>	
---------	--	-----------------	--------------------	--	--

Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". Mais le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		Saint-Valérian	L'évolution de la situation depuis les dernières études.	Le danger pour la biodiversité.	

Organisation	Journal le Mouton noir	Rimouski	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014. ht</p>
Citoyen		Montréal	<p>Il faudrait prendre en considération que ce site est un habitat essentiel du béluga et qu'il risque d'être grandement perturbé étant donné qu'il est identifié comme une zone cruciale pour la mise bas, le rétablissement des femelles et l'élevage des jeunes bélugas. Il faudrait aussi intégrer les documents des anciens BAPE(1982,1998,2014).</p>	<p>J'estime qu'il y a un manque de transparence, que c'est un autre projet imposé à la va-vite sans réelles consultations sauf celle-ci en plein cœur de l'été et des vacances. J'ai des inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques. Je trouve qu'il y a minimisation des impacts sur la population de bélugas qui est décrite comme précaire alors qu'elle a plutôt le statut d'espèce en voie de disparition. Les risques de perturbations des habitats aquatiques et les effets du bruit et des vibrations sur la communication entre les mères et leurs petits sont particulièrement élevés.</p>	<p>Avis scientifique sur les impacts des levés géotechniques au port de Cacouna sur les bélugas du St-Laurent. Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM). Québec le 16 mai 2014.</p>

Citoyen		Kamouraska	<p>Oui. Plusieurs enjeux essentiels sont insuffisamment pris en compte ou devraient être davantage mis en évidence dans l'étude d'impact :1. Protection du béluga, espèce en voie de disparitionLe projet est situé en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, reconnu pour la mise bas, le repos et l'élevage des jeunes. Ce secteur est critique pour la survie de l'espèce, et l'étude d'impact doit intégrer pleinement les obligations du Programme de rétablissement fédéral ainsi que les connaissances issues des avis scientifiques (GREMM, MPO, etc.).2. Analyse rigoureuse des alternativesLe maintien de la traverse à Rivière-du-Loup doit être comparé objectivement à une relocalisation à Cacouna, en tenant compte des effets cumulatifs sur les bélugas et d'une possible accoutumance historique à la traverse actuelle. Une évaluation sérieuse des usages maritimes et impacts différenciés entre les deux sites est nécessaire.3. Sensibilité écologique du site de CacounaCe secteur a déjà fait l'objet de nombreuses mises en garde dans des rapports antérieurs (BAPE 1982, 1998, 2014). L'étude d'impact doit obligatoirement inclure ces sources pour refléter l'historique des connaissances et la constance des enjeux environnementaux. Enfin, l'absence de données ouvertes et le flou entourant la justification du choix de site compromettent la rigueur et la transparence requises pour un projet d'une telle envergure.</p>	<p>Ma principale préoccupation concerne l'impact irréversible que ce projet pourrait avoir sur la population déjà menacée du béluga du Saint-Laurent. Le secteur de Gros-Cacouna constitue une aire de haute résidence identifiée pour la mise bas, le repos et l'alimentation des femelles et des jeunes bélugas. Pourtant, l'avis de projet minimise leur présence en ne les mentionnant que trois fois, et ce, sans reconnaître leur statut légal d'espèce en voie de disparition. Ce silence est extrêmement préoccupant. Le manque de transparence dans le processus décisionnel alimente également l'inquiétude. Le gouvernement refuse de rendre publiques les études qui ont appuyé le choix de relocalisation, laissant croire que ce projet est justifié uniquement par des considérations économiques et non environnementales. Une telle opacité mine la confiance du public. Les impacts écologiques potentiels du projet sont majeurs : Perturbation des habitats critiques lors de la construction, Bruit sous-marin affectant le comportement des bélugas, Risques accusés de collisions avec les navires, Effets cumulatifs non évalués à long terme. Enfin, je m'inquiète qu'un tel projet, s'il va de l'avant, compromette durablement les efforts de rétablissement de cette espèce emblématique et qu'il devienne un précédent néfaste dans la gestion des habitats marins fragiles.</p>	<p>Programme de rétablissement du béluga (DFO, 2024)Avis scientifique sur les impacts des levés géotechniques à Cacouna (GREMM, 2014)Évaluation scientifique du béluga (Pêches et Océans Canada, 2020)Rapports des BAPE 1982, 1998 et 2014 concernant le secteur de Cacouna</p>
Citoyen		Terrebonne	<p>Un magnifique parc est à proximité et vise la conservation de plusieurs espèces dont les espèces marines. C'est complètement absurde de penser qu'un traversier est possible à côté d'un observatoire qui vise la conservation...</p>	<p>Toute, pourquoi ne pas laisser le traversier où il déjà installé.</p>	
Citoyen		Laval	<p>L'impact sur l'habitat du béluga et des écosystèmes en général.</p>	<p>On devrait prendre en considération l'impact sur l'environnement et trouver des solutions moins invasives ou plus écologique</p>	

Citoyen		Longueuil	<p>Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact : La protection du béluga, ayant le Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). Et la Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. Faire la comparaison entre les options de traverse : Faire l'analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. Évaluez les usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. Tenir compte de l'hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). Tenir compte de la sensibilité du site de Cacouna : Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. Il est nécessaire d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Le manque de transparence et justification du choix de relocalisation, provoque des inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. La Prise en compte insuffisante de la situation du béluga, on note que le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". Aussi faut tenir en compte que le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. Et le fait qu'il y a un risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population. Sans compter les impacts écologiques potentiels, par la perturbation des habitats aquatiques durant la construction, dont les effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins, fait qu'il y a Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html https://publications.gc.ca/publications/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Montréal	<p>Les mammifères marins tels que les bélugas sont déjà en danger à cause du trafic marin dans le fleuve. Ils ne peuvent communiquer entre eux à cause du bruit généré par le trafic des bateaux. Les veaux perdent souvent leur mère à cause de la pollution sonore, ce qui a des impacts sur la mortalité et la baisse des effectifs des bélugas. De plus, cela augmente le risque d'impact avec les bateaux.</p>	<p>Ce projet vient mettre un coup de massue sur la protection des espèces du Saint-Laurent, notamment des mammifères marins tels que les bélugas qui sont déjà en danger de disparition. Cela vient considérablement augmenter les nuisances du à l'augmentation du trafic pour apporter une ressource (biogaz) en Europe. Ce n'est pas compatible avec des objectifs de réduction des émissions pour limiter le changement climatique.</p>	
Citoyen		Cacouna	<p>C'est le milieu de vie des béluga !!!!!</p>	<p>Les bélugas. L'humain fait déjà assez de ravage partout où il passe. Pourquoi continuer à en faire quand il y a déjà un quai fonctionnel à RDL??</p>	

Citoyen		Sainte-Anne-des-Lacs	<p>Le rechauffement climatique devrait être pris en compte. Quel serait l'empreinte de carbone associée au projet? On doit agir pour diminuer l'impact environnemental si on veut laisser un futur à nos enfants. La faune et la flore devrait aussi être protégée. Voulons-nous vraiment plus de tourisme? Il y a déjà beaucoup trop de bateaux. Nous devrions augmenter les activités sportives sans impact comme le vélo, le kayak, le ski de fond...</p>	<p>Non pertinence d'infrastructure. (Apparence trop touristique et "too much" pour un endroit reconnu comme calme et paisible) Denaturer la faune et flore. (Nuisir aux animaux marins) Attirer le tourisme sans penser à l'impact en carbone. nuire au bonheur des résidents de la place.</p>	
Citoyen		Trois-Pistoles	<p>L'impact cumulatif environnemental des infrastructures déjà sur place et celles projetées avec ce projet. Ensuite, l'impact sur la reproduction et la santé globale de la population de béluga du Saint-Laurent. L'impact sur les glaces en période hivernale. L'impact environnemental sur la faune aviaire qui utilise les bassins de cet endroit et les berges au nord-est du port actuel. Les projections de pollution provenant de la présence accrue de véhicule (usure des pneus, huiles, etc) sur les écosystèmes. Le projet devrait également démontrer une démarche de concertation transparente et éclairée avec les membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk au sujet du projet qui s'étendrait sur leur territoire ancestral et qui serait tout près du parc côtier Kiskotuk.</p>	<p>Je ne comprend pas, à la lecture de l'avis de projet, quelles sont les améliorations ou les bénéfices du projet outre améliorer le service pour les usagers, ce qui n'est pas suffisant à mon sens. Je ne comprend pas en quoi ce projet est une priorité, ni d'intérêt. Je suis énormément préoccupée par les impacts environnementaux qui seront probablement évalués à la baisse dans ce processus.</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED] J'aimerais que la Première Nation soit impliquée dans la prise de décision, incluant les membres et non seulement le conseil de bande.</p>	
Citoyen		Québec	<p>La protection des bélugas est importante et devrait être mise en évidence. Cet animal marin fait partie du parc marin et si c'est l'endroit où ils se reproduisent, nous devons les protéger.</p>	<p>Ça me préoccupe de savoir que ce projet pourrait commettre la reproduction de ce mammifère marin. Nous avons un trésor, le parc Marin qui est tout prêt. C'est notre devoir de le protéger. Les activités humaines ne doivent pas impacter la vie de ce mammifère. Les scientifiques du Parc Marin doivent être écoutés.</p>	
Citoyen		Trois-Pistoles	<p>La protection des espèces menacées devrait être au cœur de la décision. Il est terminé le temps où les décisions sont prises sans tenir compte de la survie de la faune et des impacts sur les humains. La traversée existe déjà à Rivière du Loup. Je ne comprends pas le bien-fondé de changer cette situation.</p>	<p>Le manque de transparence, le manque d'égard pour des enjeux fondamentaux, soit la protection de l'écosystème marin déjà fragilisé par l'activité économique.</p>	<p>Le gouvernement a tout en main pour ne pas procéder à ce projet.</p>
Citoyen		Saint-Jérôme	<p>La protection des bélugas, espèces en voie de disparition. La protection de la nature et biodiversité en général. Faire des études démontrant l'impact que ce traversier pourra avoir à long terme sur les espèces aquatiques. Préserver le lieu d'observation et la tranquillité des lieux.</p>	<p>Risque que la circulation de traversiers compromette la survie des bélugas qui sont établis à cet endroit pour s'accoupler. Risque que la construction du port ait des effets néfastes sur les espèces marines en raison de la perturbation de leurs habitats.</p>	

Citoyen		Saint-Pacôme	La survie des bélugas! Le projet ne tient pas suffisamment compte des impacts à long terme sur la population des belugas.	Tel que mentionné à la question 1, les impacts à long terme, mais aussi à court terme, sur la population de bélugas du Saint-Laurent. À plus long terme encore, c'est sur la population humaine que les impacts se feront sentir aussi, si on continue de dérégler les écosystèmes, en fonction de nos besoins à nous. Nous sommes tous et toutes reliées. Si on continue de détruire les habitats des espèces animales, ça va continuer de se retourner contre nous. Ce qui me préoccupe surtout dans ce type de projet, c'est qu'on considère d'abord les enjeux économiques, au détriment d'enjeux sociaux et environnementaux.	
Citoyen		Montréal	Indéniablement la protection de l'environnement des espèces marines et des paysages bucoliques et historiques comme ceux de Cacouna.	Nuisances à l'aire des bélugas et autres espèces marines. Comme québécois nous avons à cœur la décroissance et la préservation de la biodiversité	
Citoyen		Saint-Hyacinthe	1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins

Citoyen		La Prairie	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial)</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_20</p>
---------	--	------------	---	---

Citoyen		Sherbrooke	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		Trois-Rivières	Les bélugas	Les bélugasLa Loi devrait interdire de construire/exploiter/traverser/etc dans l'habitat essentiel d'une espèce menacée	Allez voir les études scientifiques sur l'habitat essentiel des bélugas dans le fleuve

Citoyen		Saint-Jean-sur-Richelieu	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Bon, c'est fini de toujours prioriser l'économie / développement et de se sacrer de la biodiversité / environnement? On peut tu laisser notre environnement dans un état minimalement décent pour nos enfants / petits enfants?2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf
Citoyen		Magog	<p>Les différents impacts sur l'environnement La protection des Bélugas L'impact du bruit et des vibrations, pendant les travaux, sur la faune aquatique</p>	<p>La protection de l'environnement Le risque de diminution de la population de Bélugas, espèce déjà menacée L'impact sur la faune et la flore aquatique environnantesLes risques de pollution et de déversementsLes impacts à long terme</p>	

Citoyen		Québec	<p>Tout d'abord, la pollution acoustique générée par les travaux de dragage, de remblayage, de bétonnage et d' installation de structures, représentera une menace majeure. Le bruit intense et prolongé risque d'entraîner chez les bélugas un stress chronique, des modifications de comportement, voire l'abandon de leur zone de reproduction et de mise bas.</p> <p>Rappelons que nous sommes ici dans la zone de pouponnière à bélugas. Dans les cas les plus graves, ces bruits pourraient même causer des lésions auditives irréversibles. Ces travaux auront aussi un effet domino sur tout l'écosystème : la destruction de zones sensibles et la perturbation du fond marin viendront compromettre la chaîne alimentaire locale et appauvrir la biodiversité. À cela s'ajoute une pollution chimique multiple, liée autant à la construction qu'au fonctionnement futur du port : déversements d'hydrocarbures, métaux lourds, sédiments contaminés, produits chimiques variés, sans oublier les risques d'accidents, les déversements, les collisions, et une pollution constante, le bruit, les eaux usées et les résidus industriels. Et une fois le projet terminé ? Ça ne s'arrête pas là. L'augmentation du trafic maritime entraînera son lot de collisions, de bruits permanents (moteurs, sonars), et de risques accrus de déversements. Si, par je ne sais pas quel miracle, quelques bélugas</p>	<p>Le projet de construction d'un nouveau terminal à Cacouna, bien qu'il vise à améliorer le transport entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, soulève de sérieuses inquiétudes. Comme bien d'autres projets similaires, il met en péril un écosystème déjà fragile. Mais ici, l'enjeu est encore plus critique : la zone visée est une aire de pouponnière pour les bélugas du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition. Sans parler des autres espèces à risque qui habite la zone, mammifères marins, oiseaux. Les travaux prévus entraîneront une pollution sonore et chimique perturbant la reproduction, la mise bas, l'alimentation et les comportements vitaux de ces animaux. Contrairement à nous, les animaux ne peuvent pas simplement changer d'endroit "déménagé". Leur survie dépend de cet habitat précis. Le détruire, c'est condamner une partie de ces populations. Et ce type de dommage, soyons honnêtes est irréversible. Chaque décision d'aménagement doit être prise avec lucidité et responsabilité. Car ce que nous sacrifions aujourd'hui ne pourra pas être réparé demain. Si le projet est essentiel, est ce qu'il est possible d'améliorer les infrastructures déjà existantes dans un milieu moins vulnérable ou avec moins de risques pour la faune et flore ? Il ne s'agit pas d'émotion excessive, mais d'une réalité : des êtres vivants sont en jeu. Est-il vraiment impossible de concilier nos besoins avec la préservation de la vie qui nous entoure ?</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Montréal	Oui , ceux de sauver le peu de biodiversité qu'il reste et d'éviter de déranger les mammifères marins dans cette région et partout au Québec où ils se trouvent encore .	La disparition lente et graduelle de la biodiversité , des mammifères marins , poissons ,etc... , l'augmentation de la pollution tant physique que par le bruit, la lumière etc....	
Citoyen		Saint-David-de-Falardeau	Les beluga	La protection de l'habitat des beluga	
Citoyen		Magog	Le projet ne parle à peine du fleuve, de l'impact sur la faune aquatique et sur la vie marine en générale.	La protection de l'environnement, le risque de diminution de la population de bélugas déjà menacée, l'impact sur la faune et la flore aquatique environnante, le risque de déversement et des impacts à moyens long et court terme.	

Citoyen		Sainte-Thérèse	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
---------	--	----------------	---	--

Citoyen		Longueuil	<p>Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3</p>
---------	--	-----------	--	---	---

Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial)Etc. Enjeux de circulation automobile/dangers d'une augmentation du trafic dans un quartier résidentiel</p>	<p>L'environnementLa protection d'une espèce de mammifèreQue finalement ce soit une perte de temps et d'argent pour un projet qui n'a pas de bon sens et qui n'est pas nécessaire. Que ça n'apportera aucune amélioration du service que ça ne va que perturber les gens et les animaux marins.</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html https://publications.gc.ca/publications/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
Citoyen		Saint-Mathieu-du-Parc		<p>La survie des béluga déjà en péril</p>	

Citoyen		Magog	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Montréal	<p>La protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) est vitale en tant qu'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. Ce n'est donc pas un projet viable écologiquement car il est reconnu que les traversiers (bruit, impact) nuisent aux mammifères marins.</p>	<p>Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.htmlET</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p>

Citoyen		Saint-Denis-De La Bouteillerie	La protection de l'espace de vie des Bélugas se trouvant sur la route du traversier a Cacouna.	La destruction d'une partie importante de l'écosystème marin se trouvant dans le fleuve à la section de Cacouna. Mettre en péril La vie d'une espèce marine, cette situation pouvant pourtant être évité. Le traversier fonctionne déjà dans un endroit non nuisible !	
Citoyen		Longueuil	Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire duoua vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).	Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition" ? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie de l'espèce.	AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. h

Citoyen		Cacouna	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	---------	---	--

Citoyen		Rimouski	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html https://publications.gc.ca/publications/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. ht</p>
Citoyen		Albanel	Ça me semble complet.	La faune et la flore.	
Citoyen		Saint-Charles-de-Bellechasse	C'est une pouponnière pour les bélugas qui est une espèce que l'on doit absolument protéger.	L'utilité est très discutable, et la protection devrait des bélugas devrait être la priorité.	

Citoyen		Sherbrooke	<p>La protection du béluga puisqu'elle est une espèce vulnérable en voie de disparition qui ce doit d'être protéger! On doit intégrer les obligations du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude d'impact! Comparatif des différentes options de traverse par une analyse comparative entre le maintien à Rivière-du-Loup ou une relocalisation. Dans ce cas, il sera important de tenir compte de l'impact qu'aura une relocalisation sur les bélugas si cette option est envisagée! Ce site envisagé pour le projet représente une aire de haute résidence pour les bélugas, cela démontre donc la sensibilité du site de Cacouna et ce n'est pas à prendre à la légère !</p>	<p>Manque de transparence vis-à-vis les justifications ET le choix de relocalisation. L'inquiétude face aux décisions du gouvernement guidée uniquement (comme toujours) par considération politique et économique mais bien sur refusant la publication d'études justificatives! Les bélugas classés espèce vulnérable en voie de disparition ne sont aucunement un sujet principal de votre avis de projet où l'on mentionne le mot « béluga » seulement trois fois du haut des 14 pages de l'avis alors qu'il devrait en être le sujet principal !! Le risque de navigation quotidienne dans le secteur Gros-Cacouna est préoccupante car elle compromet la sécurité, la survie et surtout le rétablissement de la population menacée!</p>	<p>1. HTTPS://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf</p>
Citoyen		Rivière-du-Loup	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot « béluga » n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de « précaire ». On occulte que le béluga a un statut d'espèce « en voie de disparition ».? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/béluga-2024.html2.https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../1260508.pdf</p>

Citoyen		Notre-Dame-des-Neiges	Protection des belugas	Les bélugas doivent être protégés ainsi que leurs aires de reproduction	Campagne de conscientisation de la précarité des aires de reproduction des bélugas mises en danger par le projet de Cacouna. Vu sur dacebook
Citoyen		Saint-Éphrem-de-Beauce	Il faut mieux protéger nos baleines. Moins de traversiers, pas plus.	Il y a déjà assez de baleines qui sont blessées, faut pas en faire plus.	
Citoyen		Saint-Adolphe-d'Howard	La pérennité des belugas	Choisir la protection de l'environnement plutôt que les pacts économiques à court terme .	
Citoyen		Saint-Jean-sur-Richelieu	<p>En premier lieu, la protection du béluga devrait être mis au cœur des concertations. Le statut de l'espèce est en voie de disparition. Il est nécessaire. Le trafic maritime perturbe l'espèce. Il est nécessaire d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. Il y a également le comparatif entre les options de traversie -- Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.- Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.- Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traversie actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). Sensibilité du site de Cacouna, le projet est situé au cœur d'une aire de haute résidence et de reproduction pour les bélugas. Ce projet mettrait sans aucun doute en péril l'espèce.. Il est nécessaire d'intégrer les documents des anciens BAPE sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique</p>	<p>Il y a un manque de transparence dans le processus. Comme le gouvernement nous a montré dans le passé à plusieurs reprises que ses décisions sont uniquement basées sur des considérations politiques et économiques. La prise en compte du béluga est insuffisante dans ce projet. Le mot béluga n'est d'ailleurs que mentionné trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet et son statut est minimisé en étant considérée comme précaire alors que cette espace phare de notre Saint-Laurent est en voie de disparition. Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna. Le trafic maritime risque de perturber encore plus l'espèce. Déjà plus de 13 bélugas se sont échoués cette année et leur espérance de vie est en chute libre nous faisant perdre tout espoir d'un rétablissement de l'espèce. Les impacts écologiques seront nombreux : - Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.- Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.- Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>

Citoyen		Lévis	La protection des bélugas qui est une espèce en péril. Gros Cacouna est une pouponnière et un lieu de mise bas.	Nous n'avons pas à changer Rivière du Loup comme port. L'impact sur la population de bélugas du Saint-Laurent est réelle. Le gouvernement ce doit d'avoir plus de transparence en rendant disponible les études faites pour gros Cacouna.	
Citoyen		Québec	1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).1.3 Sensibilité du site de Cacouna? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	2. Préoccupations particulières liées au projet2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 20144. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf

Citoyen		Montréal	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact :</p> <p>1.1 La protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Qui a un statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Il est également nécessaire d'intégrer les obligations provenant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p> <p>1.2 Un comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.?</p> <p>Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.?</p> <p>Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans).</p> <p>1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.?</p> <p>Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet :</p> <p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.</p> <p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.?</p> <p>Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p> <p>2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.?</p> <p>Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.?</p> <p>Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>https://www.ledevoir.com/documents/pdf/avis_scientifique_rmi.pdf4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf</p>
Citoyen		Lévis	<p>Cacouna est un lieu de naissance et un pouponnière essentielle au maintien de la population de bélugas. On sait déjà que le bruit des bateaux et la pollution sont nuisibles au rétablissement de l'espèce. De plus, des chantiers d'envergure cause des effets néfastes sur l'écosystème maritime et terrestre avoisinant. L'entretien et la mise à niveau des installations de Rivière du Loup auraient beaucoup moins d'impact sur l'écosystème, le maintien des bélugas et la biodiversité de Cacouna. Aller détruire ailleurs (Cacouna) parce que c'est plus simple n'est pas une vision à long terme ni ecoresponsable.</p>	<p>Le déménagement du projet risque de signer le déclin final du bélugas du St-Laurent, une espèce menacée et unique</p>	

Citoyen		Otterburn Park	Je pense qu'aucun projet ne devrait être évalué dès qu'il met en danger le béluga du St-Laurent.	Les intérêts des humains passeront avant toutes autres considérations, comme la plupart des projets de construction. Il faudrait vraiment un changement de paradigme pour la gestion des projets. Une connaissance scientifique obligatoire et non juste quelques consultations.	
Citoyen		Lévis	1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.	2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.	1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2 . https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3 . AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf

Citoyen		Donnacona	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	-----------	---	---	--

Citoyen		Cacouna	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p> <p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot “béluga” n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de “précaire”. On occulte que le béluga a un statut d'espèce “en voie de disparition”.? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	---------	---	---

Citoyen		Saint-Anselme	<p>Oui. Plusieurs enjeux essentiels sont insuffisamment pris en compte ou devraient être davantage mis en évidence dans l'étude d'impact : 1. Protection du béluga, espèce en voie de disparition Le projet est situé en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, reconnu pour la mise bas, le repos et l'élevage des jeunes. Ce secteur est critique pour la survie de l'espèce, et l'étude d'impact doit intégrer pleinement les obligations du Programme de rétablissement fédéral ainsi que les connaissances issues des avis scientifiques (GREMM, MPO, etc.). 2. Analyse rigoureuse des alternatives Le maintien de la traverse à Rivière-du-Loup doit être comparé objectivement à une relocalisation à Cacouna, en tenant compte des effets cumulatifs sur les bélugas et d'une possible accoutumance historique à la traverse actuelle. Une évaluation sérieuse des usages maritimes et impacts différenciés entre les deux sites est nécessaire. 3. Sensibilité écologique du site de Cacouna Ce secteur a déjà fait l'objet de nombreuses mises en garde dans des rapports antérieurs (BAPE 1982, 1998, 2014). L'étude d'impact doit obligatoirement inclure ces sources pour refléter l'historique des connaissances et la constance des enjeux environnementaux. Enfin, l'absence de données ouvertes et le flou entourant la justification du choix de site compromettent la rigueur et la transparence requises pour un projet d'une telle envergure.</p>	<p>Ma principale préoccupation concerne l'impact irréversible que ce projet pourrait avoir sur la population déjà menacée du béluga du Saint-Laurent. Le secteur de Gros-Cacouna constitue une aire de haute résidence identifiée pour la mise bas, le repos et l'alimentation des femelles et des jeunes bélugas. Pourtant, l'avis de projet minimise leur présence en ne les mentionnant que trois fois, et ce, sans reconnaître leur statut légal d'espèce en voie de disparition. Ce silence est extrêmement préoccupant. Le manque de transparence dans le processus décisionnel alimente également l'inquiétude. Le gouvernement refuse de rendre publiques les études qui ont appuyé le choix de relocalisation, laissant croire que ce projet est justifié uniquement par des considérations économiques et non environnementales. Une telle opacité mine la confiance du public. Les impacts écologiques potentiels du projet sont majeurs : Perturbation des habitats critiques lors de la construction, Bruit sous-marin affectant le comportement des bélugas, Risques accusés de collisions avec les navires, Effets cumulatifs non évalués à long terme. Enfin, je m'inquiète qu'un tel projet, s'il va de l'avant, compromette durablement les efforts de rétablissement de cette espèce emblématique et qu'il devienne un précédent néfaste dans la gestion des habitats marins fragiles.</p>	<p>Programme de rétablissement du béluga (DFO, 2024) Avis scientifique sur les impacts des levés géotechniques à Cacouna (GREMM, 2014) Évaluation scientifique du béluga (Pêches et Océans Canada, 2020) Rapports des BAPE 1982, 1998 et 2014 concernant le secteur de Cacouna</p>
---------	--	---------------	---	---	--

Citoyen		Montréal	<p>1. Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.2. Comparatif entre les options de traverse :? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 3. Sensibilité du site de Cacouna :? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>1. Manque de transparence et justification du choix de relocalisation :? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2. Prise en compte insuffisante de la situation du béluga:? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.3. Impacts écologiques potentiels :? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/egistre-public-espèces-peril/plans-action/béluga-2024.html.2</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3</p> <p>AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT</p> <p>Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014</p>
---------	--	----------	---	---	--

Citoyen		Saint-Jérôme	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2. Préoccupations particulières liées au projet 2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html2.</p> <p>https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/mpo-dfo/CW69-21-63-2020-fra.pdf3.</p> <p>https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf</p>
Citoyen		Rivière-du-Loup	Prendre en compte la protection des bélugas.	S'assurer d'être à jour (et même à l'avant-garde) des pratiques durables et environnementales. Être un exemple en matière de protection de notre patrimoine maritime.	https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAYnJpZBExZOQzdnFEREhhNzRrelRQMQEezUGKVNcOVAfkk_qK5hDvEQMe9jsjRUcMY0Te1DaN35n9DscUwQMR9N7zbIM_aemD5JOVXvFoXCaA2E9ki_oFA

Organisation	Ville de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	<p>L'acceptabilité sociale du projet devrait tenir une part importante de l'étude d'impact considérant l'opposition importante au projet. Le projet consiste certes à la construction d'un terminal portuaire, mais en résultante, il implique surtout la délocalisation d'un service de traversier plus que centenaire. L'absence complète de toute mention sur cet aspect dans l'avis de projet constitue une contravention flagrante aux principes de développement durable. L'étude devrait également couvrir les installations à être abandonnées à Rivière-du-Loup et les conséquences de cet abandon. / Un autre enjeu important concerne les répercussions potentielles de ce projet sur le développement industriel régional, tant en ce qui a trait à l'espace nécessaire pour ces activités qu'aux éventuelles incompatibilités entre différents usages, notamment en matière de sécurité des usagers. / Les consultations menées par l'initiateur devraient également être jugées comme non-conformes à la directive pour l'élaboration. Elles n'ont pas permis à la Ville « d'être adéquatement informé[e] du projet et de faire valoir ses préoccupations. » L'objectif de maintenir la « relation de confiance » avec le milieu n'a également pas été atteint. Ces consultations viciées sont un enjeu de taille qui devrait être soulevé à titre de préoccupation majeure en réduisant considérablement le standard des consultations préalables exigées à l'initiateur.</p>	<p>La réalisation de l'étude d'impact simultanée à la construction d'infrastructures temporaires et à la délocalisation du traversier mine la portée des recommandations qui émaneront du processus. Les infrastructures temporaires, qui ne le sont que de nom étant réutilisé comme infrastructures permanentes, subiront une prise de possession avant la réception du décret environnemental. Situation soulevée dans l'addenda 4 de l'appel d'offres 20074166. Cette étape devrait être soumise au processus d'autorisations environnementales. Le coût estimé des travaux temporaires est de 34 M\$, contre 55,6 M\$ pour les permanents. Le budget du génie maritime et du génie structure maritime de la phase temporaire (19,9 M\$) dépasse celui de la phase permanente (13,5 M\$). / Plusieurs principes de développement durable ont été mis à mal lors du dossier d'opportunité, dont l'accès au savoir et le partenariat et la coopération intergouvernementale. Or, les efforts de la Ville pour obtenir la documentation sur le dossier d'opportunité se sont soldés par des refus ou des documents caviardés. / La possibilité du maintien des activités au site actuel n'a pas été analysée avec sérieux. La députée Dionne confirme qu'aucune expertise n'a été réalisée pour évaluer le maintien en service du NM Trans-Saint-Laurent jusqu'en 2031 (fin prévue du chantier). L'objectif du projet n'est apparemment pas le maintien du service comme indiqué à l'avis de projet, mais bien sa délocalisation rapide et à tout prix vers Cacouna</p>	
Citoyen		Rivière-du-Loup	Le tout est présent dans l'étude.	Mammifères marins sont en danger.	

Organisation	Mères au Front Témiscouata et Madawaska	Témiscouata-sur-le-Lac	Oui, l'impact du transfert de la traverse sur la population de bélugas, déjà en déclin.	La pouponnière de bélugas dans le St-Laurent est concentrée principalement entre Cacouna et Rivière du Loup. Certains scientifiques précisent que les bélugas sont déjà habitués à côtoyer le traversier entre Rivière du Loup et Saint-Siméon (ROMM, Réseau d'Observation des Mammifères Marins). À notre avis, ce n'est pas parce qu'il n'y ait pas d'étude d'impact sur les bélugas à Cacouna que nous devrions donner notre aval au projet. Un changement de cette envergure (traverse à Cacouna plutôt qu'à RDL) aura à coup sûr un impact sur les bélugas ne serait-ce que la présence du traversier à un autre endroit. De plus, nous déplorons le fait que le site d'observation des bélugas Putep 't-awt à Cacouna vient d'être inauguré officiellement. Le site permet l'observation de visu des bélugas dans le fleuve. Si le traversier est transféré à Cacouna, la population aura le traversier à observer en plus... ce qui n'est pas nécessairement souhaitable ! En terminant, nous citons un objectif du Plan d'Action de Développement Durable de la Société Portuaire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie: "LIMITER LE BRUIT SOUS-MARIN POUR PROTÉGER LA FAUNE MARINE". Le projet de transfert du traversier va à l'encontre de cet objectif, soyons cohérents.	ROMM (Réseau Observation des Mammifères marins): conversation en personne avec une scientifique Première Nation Wolastoqiyik: conversation téléphonique avec l'adjointe Kathy BeaulieuGREMM (Groupe de recherche et d'Éducation sur les Mammifères marins): consultation de plusieurs articles sur les bélugas Plan d'Action de Développement Durable de la Société Portuaire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie 2025-2028
Citoyen		Saint-Sauveur	La protection des bélugas	Le projet ne protège pas les bélugas	

Citoyen		Montréal	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	----------	--	---	---

Citoyen		Rimouski	<p>L'enjeu principal est la protection du béluga qui est une en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables au provincial et selon la Loi sur les espèces en péril au fédéral. Comme mentionné dans l'avis de projet, la zone visée s'agit d'un endroit essentiel pour « l'alimentation, [le] repos et la mise bas [du] béluga » dans le Fleuve Saint-Laurent. La construction d'un terminal portuaire dans ce lieu serait catastrophique pour les bélugas du Saint-Laurent. Dans une perspective de protection de l'espèce, il est aberrant d'envisager l'implantation d'infrastructures en plus de l'ajout d'une circulation maritime des traversiers en plein cœur de l'habitat du béluga. Il s'agirait ici d'une participation directe à la disparition de l'espèce de la part de la Société des Transports (STQ) et du gouvernement du Québec.</p>	<p>La nuisance écologique du projet à la protection du béluga n'est pas seulement liée à sa phase de construction (et à la zone prévue à cet effet), mais à l'après de sa réalisation. L'une des préoccupations importantes négligée dans le projet est les conséquences de l'affluence augmentée que la traverse prévoit connaître sur le fleuve entre Gros-Cacouna et Saint-Siméon. La poursuite de ses activités lors de la saison hivernale augmentera, entre autres, l'exposition du béluga aux bruits sous-marins, et ce, pendant la période d'alimentation des femelles au printemps, importante pour le cycle de reproduction.</p>	<p>1.. https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-espèces-fauniques/beluga-population-estuaire-saint-laurent-2.</p> <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-peril/plans-action/beluga-2024.html3.</p> <p>https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2177756/traversier-riviere-du-loup-cacouna-environnementhttps://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/41260508.pdf</p>
---------	--	----------	---	--	---

Organisation	Canards Illimités Canada	Québec	<p>L'étude d'impact devrait accorder une attention accrue à la protection des milieux humides et hydriques (MHH), conformément aux principes de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Il est essentiel que le projet respecte le principe d'évitement, c'est-à-dire démontrer que des scénarios alternatifs ont été analysés. Toute atteinte résiduelle doit être rigoureusement justifiée et le principe d'Éviter, Minimiser, Compenser devra être strictement appliqué. Il serait d'ailleurs important d'identifier des sites potentiels de restauration dans le secteur si compensation il y a. De plus, l'étude devrait intégrer les orientations du Plan régional des MHH (PRMHH) de la MRC, en identifiant clairement les milieux d'importance touchés et en évaluant l'effet cumulatif du projet. Trop souvent, les projets en milieux sensibles sont approuvés sans analyse suffisante, menant à des pertes nettes de milieux naturels. De ce fait, le projet de loi 81 adopté par le gouvernement du Québec vient resserrer les attentes des promoteurs de projet dans les MHH. Il serait important que la Société des traversiers du Québec prenne en considération ces changements et les intègre dans son plan de suivi des MHH. Parmi ces exigences, nous soulignons le resserrement du principe d'évitement et l'analyse de la connectivité écologique des milieux. Nous recommandons aussi que l'étude inclue un plan de conservation des milieux naturels à l'échelle du projet.</p>	<p>Le projet soulève des préoccupations majeures quant à la préservation des milieux naturels sensibles, notamment les milieux humides intérieurs et les habitats côtiers adjacents à la Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte. Ces milieux abritent une biodiversité exceptionnelle, incluant plusieurs espèces fauniques à statut précaire comme le bruant de Nelson, le hibou des marais ou encore le béluga. Les travaux de dragage, le bruit et les vibrations liés au chantier risquent de perturber fortement les espèces présentes, d'altérer des habitats déjà fragiles, et de compromettre la fonctionnalité écologique de secteurs-clés. L'empîtement prévu entraînerait aussi une perte nette d'habitats, difficilement compensable. CIC s'attend à ce qu'un projet de cette ampleur soit soumis à une analyse environnementale rigoureuse, incluant des mesures concrètes pour éviter les atteintes aux milieux naturels, et non seulement les « gérer » après coup. La protection de la biodiversité, des paysages d'intérêt et des fonctions écologiques locales doit être une priorité. Dans le contexte des engagements pris lors de la COP15, où les gouvernements se sont engagés à restaurer au moins 30 % des écosystèmes dégradés d'ici 2030, ce type de projet devrait aussi être l'occasion d'exiger du promoteur une compensation équivalente à deux fois la perte de milieux humides détruits.</p>	<p>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, Pub. L. No. 132, chapitre 14 (2017). GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, «?Conservation des milieux humides et hydriques?». Rapport du Vérificateur général du Québec, avril 2023. Alexandre Shields, « L'adaptation climatique impose l'arrêt de la destruction de milieux naturels au Québec », 28 mai 2024, Le Devoir.</p>
--------------	--------------------------	--------	--	--	---

Citoyen		Brossard	<p>1. Enjeux à intégrer ou à approfondir dans l'étude d'impact1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) : ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). ? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. ? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. ? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. ? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation ? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. 2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga ? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". ? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. ? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels ? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. ? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. ? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html2. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT--LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
---------	--	----------	--	---	---

Citoyen		Saint-Pacôme	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) : ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). ? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude. 1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga. ? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement. ? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos. ? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation ? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives. 2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga ? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". ? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. ? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population. 2.3 Impacts écologiques potentiels ? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction. ? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins. ? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html. https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf 3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec, le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Amos	<p>Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) : ? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral). ? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.</p>	<p>2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga ? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition". ? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations. ? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.</p>	<p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-espèces-péril/plans-action/beluga-2024.html</p>

Organisation	La Société Duvetnor Ltée	Rivière-du-Loup	<p>La STQ justifie son Projet par : 1) la fin prochaine du contrat d'exploitation du Trans-Saint-Laurent (TSL), 2 sa vétusté, et 3) l'envasement dans le port de Rivière-du-Loup (RDL). Les justificatifs 1) et 2) sont frivoles. Le contrat pourrait être prolongé ou racheté et confié à un autre opérateur. À 62 ans, le TSL vient de réussir son inspection statutaire (Transports Canada/Veritas) et peut rester en service sur cette liaison jusqu'à 2030; des radoubs mineurs permettraient de le garder en service jusqu'en 2035. Le justificatif 3) évoque un régime croissant de de sédimentation à RDL qui forcerait son abandon. Or, la STQ a échoué à faire la preuve d'un tel phénomène devant le BAPE en 2022 (Rapport #368); de plus, les impacts environnementaux du dragage du port de RDL ont été jugés acceptables par le BAPE et le gouvernement a autorisé (Décret 1033-2023) le dragage annuel jusqu'à 2033. Le but fondamental du Projet (2.4 Objectifs...) est d'envoyer le Saaremaa 1 à Cacouna puisqu'il ne peut accoster à RDL à cause de son mode de propulsion et en construisant une infrastructure portuaire évaluée à 300M\$ par la STQ. Nous pensons que la mise sur pause du Projet pour quelques années donnerait l'occasion de trouver une solution plus rationnelle et en particulier, un navire (usagé ou neuf) vraiment adapté aux conditions locales. Sur un horizon de plusieurs années, les coûts cumulés du dragage seront toujours bien inférieurs au coût du Projet.</p>	<p>NOUS SOMMES PRÉOCCUPÉS : 1) Par le ton menaçant utilisé à l'Article 2.4 selon lequel nous serons responsables de la fin de la traverse si nous n'appuyons pas le Projet. 2) Par l'approche hermétique adoptée par la STQ qui, après avoir promis qu'une analyse approfondie (étude d'opportunité) des impacts de la délocalisation serait rendue publique, n'a rien livré du tout. 3) Par son indifférence devant les impacts majeurs que l'abandon du port de RDL aura sur le milieu socio-économique de RDL en général et sur deux produits touristiques d'accueil pour la région, Croisières AML et Duvetnor; la STQ a consacré UNE journée de consultation avec cette industrie, le 15 février 2022 (Article 4.1)! 4) Par la légèreté avec laquelle elle s'implante à Gros-Cacouna dans un port en pleine expansion en s'emparant des cinq derniers hectares réservés au développement de celui-ci. Ceci appauvrit le potentiel économique régional en anéantissant les millions investis par les visionnaires qui ont conçu cet outil de développement et en limitant dramatiquement toute expansion. La STQ n'offre absolument rien en contrepartie puisqu'elle ne fait que déplacer un service public qui a déjà ses infrastructures à Rivière-du-Loup. 5) En voyant la direction de la STQ s'entêter à soumettre de nouveau un Projet déjà bloqué par le gouvernement à l'automne 2020 et rejeté ensuite par le milieu : l'achat d'un bateau inadapté au St-Laurent par la STQ constitue une erreur professionnelle qui devrait être reconnue.</p>	<p>BAPE 2022. Rapport 368. Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup. Rapport d'enquête et d'audience publique, 65 pages. Gouvernement du Québec. Décret numéro 1033-2023, 21 juin 2023 (publié le 2023-07-25)</p>
--------------	--------------------------	-----------------	--	--	---

Citoyen		Rimouski	<p>1.1 Protection du béluga (<i>Delphinapterus leucas</i>) :? Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).? Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.1.2 Comparatif entre les options de traverse ? Analyse comparative étayée entre le maintien à Rivière-du-Loup et une relocalisation à Cacouna en tenant compte des impacts sur le béluga.? Évaluation des usages maritimes des ports de Cacouna vs Rivière-du-Loup pour quantifier comparativement les effets cumulatifs sur la zone de rétablissement.? Hypothèse selon laquelle les bélugas auraient intégré la présence historique de la traverse actuelle (implantée depuis plus de 100 ans). 1.3 Sensibilité du site de Cacouna ? Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.? Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>2.1 Manque de transparence et justification du choix de relocalisation? Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.2.2 Prise en compte insuffisante de la situation du béluga? Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".? Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.? Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.2.3 Impacts écologiques potentiels? Perturbation des habitats aquatiques durant la construction.? Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.? Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>1. https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf3. AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M.Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 4. https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Nicolet	<p>On sous-estime l'impact écologique de ce projet. On accorde pas assez de place aux évidences scientifiques .</p>	<p>L'avenir du béluga, espèce en voie de disparition</p>	
Citoyen		Québec	<p>Une étude comparative entre le maintien du traversier au site actuel ou son déménagement au site de Cacouna semble nécessaire pour vraiment évaluer les impacts environnementaux.</p>	<p>Les nouvelles infrastructures construites à Cacouna pour y déménager le traversier pourraient servir de porte d'entrée, voire de prétexte, à utiliser le site pour de nouveaux projets dommageables pour l'environnement. Sachant que le gouvernement parle de relancer le projet GNL Québec, les travaux au port de Cacouna font à nouveau craindre la venue d'un terminal pour exporter du gaz naturel en plein habitat essentiel pour les bélugas du Saint-Laurent, qui sont une espèce en voie de disparition.</p>	

Citoyen		Saint-Bruno-de-Montarville	<p>- Statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral).- Nécessité d'intégrer les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent dans l'étude.- Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos</p>	<p>- Inquiétudes face à une décision gouvernementale guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant la publication des études justificatives.- Le mot "béluga" n'est mentionné que trois fois sur quatorze pages dans l'avis de projet sous l'appellation minimisée de "précaire". On occulte que le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".- Le printemps est une période critique pour les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna et qui sont vulnérables aux perturbations.- Risque que la navigation quotidienne dans le secteur de Gros-Cacouna compromette la survie ou le rétablissement de la population.- Effets du bruit et des vibrations sur le comportement des mammifères marins.- Nécessité d'une évaluation cumulative des effets sur le cycle de vie du béluga.</p>	<p>- AVIS SCIENTIFIQUE SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT Avis préparé par Robert Michaud, M. Sc., directeur scientifique Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) Québec , le 16 mai 2014 - https://publications.gc.ca/.../CW69-21-63-2020-fra.pdf- https://www.canada.ca/.../plans-action/beluga-2024.html- https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library.../41260508.pdf</p>
Citoyen		Montréal	<p>- Protection du béluga dans une zone identifiée par scientifiques comme cruciale pour la mise bas, le rétablissement des femelles, et l'élevage des jeunes bélugas.- Le projet envisagé serait situé au cœur d'une aire de haute résidence pour les bélugas : zone de mise bas, d'alimentation et de repos.- Le béluga a le statut d'espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces et vulnérables (gouvernement provincial) et la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral)- Nécessité d'intégrer les documents des anciens BAPE (1982, 1998, 2014) sur ce secteur pour enrichir l'analyse historique et scientifique.</p>	<p>- Les plans actuels ne respectent pas les obligations découlant du Programme de rétablissement de la population de l'estuaire du Saint-Laurent- le béluga a un statut d'espèce "en voie de disparition".- les femelles gestantes, qui se retrouvent particulièrement au large de Cacouna sont vulnérables aux perturbations de construction et d'opérations 24/7.- Effets du bruit, dragage, et des vibrations sur les mammifères marins.- Manque de transparence et justification du choix de relocalisation- Apparemment une décision guidée uniquement par des considérations politiques et économiques tout en refusant de respecter l'environnement et le vivant "en voie de disparition", et la publication des études justificatives.</p>	

Citoyen		Sherbrooke	<p>D'abord, j'aimerais spécifier mon opposition au Projet de construction d'un terminal portuaire de traverse au port de Gros-Cacouna</p> <p>Voici les raisons de mon opposition:--Nous vivons une urgence climatique (feux de forêts, inondations, tempêtes extrêmes etc), il y a réchauffement causé par nos activités, surtout celles liées aux énergies fossiles, comme ce projet--Nous vivons une perte importante de biodiversité causée par les activités humaines qui perturbent les habitats et les écosystèmes. Ce projet menace les écosystèmes et les habitats, ainsi que la faune et la flore --La pollution générée par ces projets menace la santé humaine, notamment la pollution atmosphérique</p>	<p>Il y a des risques d'accidents catastrophiques associés à ce type de terminal portuaire.Nous vivons une urgence climatique (feux de forêts, inondations, tempêtes extrêmes etc), il y a réchauffement causé par nos activités, surtout celles liées aux énergies fossiles, comme ce projet--Nous vivons une perte importante de biodiversité causée par les activités humaines qui perturbent les habitats et les écosystèmes. Ce projet menace les écosystèmes et les habitats, ainsi que la faune et la flore --La pollution générée par ces projets menace la santé humaine, notamment la pollution atmosphérique</p>	<p>--Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat--INSPQ – Institut national de santé publique du Québec--"Pollution de l'eau" – Michel Meybeck, CNRS--Association pour la prévention de la pollution atmosphérique--Organisation Mondiale de la Santé --</p>
---------	--	------------	---	---	---

